

LE PROGRÈS DE L'EST

ORGANE DES POPULATIONS DES CANTONS DE L'EST

SHERBROOKE, P. Q., VENDREDI, 15 DECEMBRE 1916.

ABONNEMENT: (Strictement payable d'avance.) Pour le Canada... \$1.50

ABONNEMENT: 1200 exemplaires, par an... \$1.50

La Banque Nationale

FONDEE EN 1860. CAPITAL AUTORISE. \$5,000,000

Nous acceptons des dépôts de \$1.00 et plus.

L'intérêt sera capitalisé tous les six mois au taux de 3 p. c.

Nous avons des correspondants par le monde entier et nos MANDATS DE VOYAGE

Notre bureau de PARIS, France, 14, RUE AUBER

offre des AVANTAGES EXCEPTIONNELS AU COMMERCE ET AU PUBLIC VOYAGEUR.

Les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux

et les placements sont effectués en Europe, aux Etats-Unis et au Canada, AUX PLUS BAS TAUX.

J. D. KENNEDY

Agent General d'Assurance

Représentant les plus grandes et les meilleures compagnies: Feu, Vie, Accidents, Vitres, Responsabilité des Patrons, Animaux, etc.

Prêts d'argent sur Propriété Foncière, aux taux de 5 et 6%, par montants de \$1,000 à \$20,000.

87 rue Brooks, SHERBROOKE.

Cartes d'Affaires.

AVOCATS.

L. E. CHARBONNEL AVOCAT. Bureau: Maison Tracy, 137 rue Wellington, Sherbrooke.

L. C. BELANGER, C. R. AVOCAT. Bureau: 95 rue Wellington, Sherbrooke.

J. A. LEBLANC. AVOCAT. Edifice de la banque d'Hochelega, 143 Wellington, Sherbrooke.

DUFFETT & ROY, AVOCATS. Bureau: 125 rue Wellington, Sherbrooke.

J. A. CAMIRAND, AVOCAT. No. 95 rue Wellington, Sherbrooke, P. Q.

MEDECINS.

J. A. D'ARCHE, M. D. SPECIALISTE. 40, rue King, Sherbrooke. Maladie des Yeux, des Oreilles, de la Nez et de la Gorge. A Coaticook, 2ème et 4ème mardi de chaque mois, de midi à 5 heures. Richmond, tous les lers mardis, de 10 à 6. Magog, tous les 3ème mardis, de 10 à 7.

J. A. C. ETHIER, M. D. MEDECIN CHIRURGIEN. Spécialité: Voies Urinaires. Consultation: de 8 à 9 a. m.; de 1 à 3 p. m.; et de 6 à 8 p. m. Rés. Côté des rues King et Gordon, Sherbrooke.

N. A. DUSSAULT, M. D. MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, de nez et de la gorge. Heures de consultation tous les jours, le dimanche excepté, de midi à 4 h. p. m. Bureau: 28 rue Ste-Ursule, QUEBEC.

BREVETS D'INVENTION

En tout pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis. MARION & MARION, 364 rue Université, Montréal.

A NOS AMIS.

Nous prenons la liberté de rappeler à nos amis que notre atelier d'imprimerie est un des mieux outillés. Quand vous auez des travaux à faire exécuter, venez nous voir. Les commandes sont rem

A NOS LECTEURS

Nous sommes heureux de publier pour nos abonnés, les nouvelles qu'ils voudront nous envoyer et qui pourraient intéresser leurs parents et leurs amis. Nous corrigeons les correspondances lorsque besoin il y a. Les correspondances doivent être signées. Ceci est exigé pour nous mettre à l'abri des correspondances anonymes qui généralement ne disent pas la vérité.

SI TOUS LES AMIS DE NOTRE JOURNAL NOUS FAISAIENT PARVENIR UN NOUVEAU ABONNEMENT, NOUS AUGMENTERIONS VITE NOTRE CIRCULATION ET NOTRE INFLUENCE.

"PRINCIPALES PRIÈRES DU SERVANT DE MESSE", petit opuscule en latin et en français, 8 pages. — Prix, 5 cents. — En vente à ce bureau.

W. S. DRESSER & CO.

29 CARRE STRATHCONA, SHERBROOKE.

Garanties pour les Cantons de l'Est de la NORTH AMERICAN LIFE ASSURANCE CO., de Toronto, Ont. — Des agents sont demandés dans les districts non représentés. De bons contrats leur seront donnés.

H. C. WILSON & FILS

Maison Etablie en 1863.

Le principal établissement dans les Cantons de l'Est pour la haute classe de pianos, harmoniums, pianos automatiques dits Players, instruments pour corps de musique, feuilles et partitions de musique, etc.

Pianos Heintzman & Co., Pianos Wilson, Harmoniums d'église Wilson et Estey, depuis 75 à 500 piastres.

Escompte spécial pour ecclésiastiques, couvents et écoles.

NOUVELLE BATISSE WILSON,

144 rue Wellington, Sherbrooke, Que.

BANQUE D'HOHELAGA

150 Succursales et Agences en Canada.

Capital autorisé..... \$4,000,000

Capital payé..... \$4,000,000

Fonds de Réserve..... \$3,700,000

Emet des lettres de crédit circulaires et mandats pour les voyageurs payables dans toutes parties du monde; prend un soin particulier des encaissements qui lui sont confiés. Personnel dévoué au service des clients

MICHEL A. LAINÉ, Gerant Succursale de Sherbrooke.

Vieux journaux à vendre par lots de cent livres ou plus, à un piastre le cent livres. S'adresser à ce bureau.

PRESCRIPTIONS DES MEDECINS I

La préparation des Prescriptions des Médecins constitue une spécialité importante de notre Pharmacie.

Nous garantissons l'exactitude de nos préparations, la pureté des drogues et produits chimiques employés et le meilleur marché possible.

Les milliers de Prescriptions que nous avons déjà remplies à la satisfaction de nos clients sont ainsi une garantie pour le public.

Attention spéciale aux commandes reçues par maille ou par téléphone. Marchandises livrées à domicile.

PHARMACIE CHAGNON

Maison Fletcher. Phone 493 Sherbrooke

Estimés fournis pour toutes sortes d'impressions exécutées avec célérité.

Vieux journaux à vendre par lots de cent livres ou plus, à un piastre le cent livres. S'adresser à ce bureau.

LE JOURNAL LOCAL

Tous les journaux sont les compagnons et les amis de la famille, mais le journal local est identifié avec les intérêts de la maison. Il est publié par des gens que vous connaissez. Ses colonnes sont remplies de choses d'une valeur spéciale pour vous. Vous avez un intérêt vital dans sa prospérité, et le meilleur moyen de contribuer à sa prospérité est de lui donner votre appui et votre patronage. Il est votre voisin. Il est de votre devoir de connaître tout d'abord vos besoins. Ses intérêts sont vos intérêts. Il est votre ami de préférence à tout autre. Nulle feuille du dehors ne peut avoir de titre à votre appui avant que vous ayez fait votre devoir envers votre journal local.—Voilà pourquoi les soi-disant grands journaux qui copient les autres et ne paient revêtus des plumes du paon, sans couleur locale, ne sont point des feuilles locales.

Estimés fournis pour toutes sortes d'impressions exécutées avec célérité.

STROUDS

POUR VOS

THE ET CAFE

Vaisselle, Verrerie, Granit, Savon de Toilette, Argenterie, Verre Taillé, Lampes Electriques et à l'huile, Coutellerie, Paniers, etc.

83 rue Wellington Tel. Bell 404

LE REMEDE AUX FRUITS

Des milliers doivent leur Santé et leur Force à "Fruit-a-tives".

"Fruit-a-tives" le merveilleux remède composé du jus de fruits—a guéri plus de cas de maladies de l'estomac, du foie, du sang, des reins et de la peau, que n'importe quel autre remède.

"Fruit-a-tives" a produit des résultats extraordinairement efficaces, dans des cas graves de Rhumatisme, Sciaticque, Lumbago, douleurs de reins, impureté du sang, névralgie, maux de tête chroniques, constipation et indigestion chroniques. "Fruit-a-tives" tonifie et fortifie tout le système, au moyen de ses propriétés curatives et purificatrices sur les organes d'élimination.

50c. la boîte, 6 pour \$2.50, grandeur échantillon 25c. Chez tous les pharmaciens, ou Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Un an. \$1.50, strictement payable d'avance. En faisant changer votre adresse, ne pas oublier d'indiquer le nom de l'endroit d'où vous partez. Ce point est très important.

LE PROGRÈS DE L'EST.

15 DECEMBRE, 1916

L'OLEOMARGARINE.

Nul n'est mieux renseigné touchant l'histoire de l'oléomargarine dans les Etats-Unis et les difficultés que les laitiers ont éprouvées et éprouvent encore à la combattre, que M. G. L. McKay, secrétaire de l'Association Américaine des Manufacturiers de beurre dans les Etats-Unis. Il est originaire du Canada, où il a étudié la laiterie et où il est reconnu comme une autorité de premier ordre touchant ces matières. M. McKay a visité l'Europe deux fois dans l'intérêt de la laiterie. Entre autres choses, il a fait une étude soignée de l'oléomargarine. Il est membre du comité permanent que les laitiers des Etats-Unis ont trouvé nécessaire de maintenir pour surveiller la législation à Washington, afin de tenir les intérêts "oléo" à leur place et empêcher de mettre au-dessus de cela quoi que ce soit de nature à nuire à l'industrie de la laiterie.

M. McKay connaît donc ce dont il parle et, lorsqu'il avise les Canadiens de se tenir à leur poste et d'empêcher l'oléomargarine et sa manufacture d'entrer au Canada, son avis devrait être écouté par le gouvernement et les gens peu avisés qui pensent que le pays en profiterait, si l'on abaissait la barrière élevée contre l'oléomargarine.

Voici une courte analyse de son opinion. Il commence par dire que l'agitation est due au prix élevé actuel du beurre, chose qui se fait sentir ici comme en Europe, mais il est d'avis que le prix redviendra normal après la guerre. Le Canada est un pays essentiellement agricole. Son sol s'adapte parfaitement à la culture des différentes sortes de plantes fourragères et les conditions climatiques en font un pays idéal pour l'élevage. Il devrait être aussi l'un des pays les plus avancés du monde dans la laiterie. Il n'y a point d'industrie agricole qui tende au tant à conserver le sol que la production du beurre et la conservation du sol est d'un intérêt plus spécial pour tout le monde. C'est pourquoi toute législation qui tendrait à nuire à l'élevage du bétail et à l'industrie laitière devrait être considérée avec soin avant d'être adoptée.

Il y en a peu qui ont une idée correcte de ce qu'est l'oléomargarine. Ce produit a été d'abord inventé par le célèbre chimiste français, Mège Maurier, durant le siège de Paris par les Allemands, en 1869. Le produit manufacturé par ce chimiste était tant soit peu différent de l'oléomargarine de nos jours. Maurier se servait du meilleur gras animal et d'une température de seulement 110 F. pour chauffer ce gras. Il prit en considération la qualité digestive du produit qu'il manufacturait. La température dont on se sert maintenant pour faire fondre le gras destiné à l'oléomargarine est 150 F. L'oléomargarine d'aujourd'hui est un mélange de suif, de saindoux et d'huile de graines de coton. Quelques-unes des meilleures espèces contiennent une certaine quantité de gras de beurre, dont on se sert pour lui donner du goût. Les différences entre l'oléomargarine et le beurre sont variées. Le gras du beurre provient de l'animal vivant et était originellement destiné à nourrir les petits. L'oléomargarine provient du gras d'animaux morts. Le beurre contient environ 8 p. c. des acides gras volatiles, la partie la plus nutritive et qui donne la saveur caractéristique si recherchée du public. L'oléomargarine, d'un autre côté ne contient pas d'acides gras volatiles, à l'exception possible du peu que l'on obtient du lait, ou de la crème qui a servi à la manufacture.

Pour donner une idée des substances grasses dont on se sert pour faire ce faux beurre, il faudrait connaître à fond l'industrie des bouchers. Voici d'après un livre intitulé "The Modern Packing House," par feu F. W. Wilder, ancien surintendant général de Swift & Cie, etc., de Chicago, les gras qui entrent dans la meilleure qualité faite à l'huile No 1:

Caul fat-gras de la coiffe. Ruffe fat. Caul piece of gut end. Briskets trimmed from the bed pickings.

Croch trimmings from the bed pickings. Paunch trimmings. Reed trimmings. Hart casing fats.

Nous avouons qu'il est difficile de dire ce que c'est, surtout en français. On voit que ça provient de l'intérieur du porc. Le gras des tripes et de l'enveloppe du cœur y est pour quelque chose.

Voyons quant à la formule et au coût de la qualité moyenne de la Butterine (beurre-rine!) ou oléomargarine.

Matériaux et quantités. Coût la lb. Coût total.

525 lbs huile "oléo" No. 1..... \$0.0675 \$35.19

175 lbs saindoux neutre No. 1..... 0.8125 30.57

40 gals. 30 p. c. de crème..... .45 40.32

60 gal. 3-1-2 p. c. lait..... .01 12.00

Ouvrage et emballage..... 1.00

Sel et coloris..... 1.00

Total..... \$139.08

Cette formule donnera 1,200 lbs de beurre-rine; Pourquoi, le coût de l'oléomargarine de qualité inférieure:

Matériaux et quantités. Coût la lb. Coût total.

350 lbs huile "oléo" No. 2..... \$0.08 \$28.00

250 lbs huile de coton..... 0.04 10.00

450 lbs saindoux neutre..... 0.8125 36.54

60 gal. 3-1-2 p. c. lait..... 0.12 le gal. 7.20

Ouvrage et emballage..... 12.00

Sel et coloris..... 1.00

Total..... \$94.74

Cette formule donnera 12 lbs d'oléomargarine. C'est pourquoi le prix sont ceux de 1906. Il n'y a point de production et d'emballage pour expédition sera de \$0.0789 la livre.

Le coût des gras ci-dessus, sans doute haussé un peu, vu que ces prix sont ceux de 1906. Il n'y a point de production et d'emballage pour expédition sera de \$0.0789 la livre.

CHEZ NOS VOISINS.

—L'enrôlement ne marche pas dans la marine américaine. Le sénateur Chamberlain veut proposer au Congrès une loi de conscription.

—Le Missouri s'est prononcé contre la prohibition, aux récentes élections, par un vote de 416,236 contre 294,266, soit une majorité de 122,538 en faveur des licences.

—A Chicago, Ill., James E. Weltz, reconnu comme le roi des oeufs aux Etats-Unis, a nié une rumeur allant à dire qu'il est en frais d'établir un "corner". Il a avoué avoir acheté 72,000,000 d'oeufs il y a peu de temps.

—A Washington, par des résolutions adoptées par la "National Grange", on a demandé au Congrès une prohibition nationale. Une autre résolution a demandé la restriction de la licence fédérale dans les états prohibitionnistes.

—Les plus malheureux dans la vie ne sont pas toujours ceux qu'on pense. On apprend qu'à la fameuse prison de Sing-Sing, dans l'Etat de New-York, la journée de travail des prisonniers, qui était de sept heures, a été réduite à six. On pourrait aussi augmenter leurs appointements. Qu'en dites-vous?

—A New-York, à la vente annuelle de chevaux, vente connue sous le nom de Old Glory, au Madison Square Garden, Bingars, l'étalon bien connu, a rapporté \$5,200. Ce fameux coursier appartenait à la succession William Russell Allen, et le désappointement fut grand, car l'on s'attendait qu'il se vendrait au moins \$15,000. En tout, cent-vingt-trois chevaux furent vendus.

—A Chicago, les prêtres qui se sont ordonnés par Sa Grandeur Mgr Mundin, à l'avenir, devront faire le serment de ne pas toucher à la boisson pendant cinq ans après leur ordination. En annonçant cette chose, le prêtre a dit: "Je suis certain que les jeunes prêtres ne pourront faire autrement que de continuer cette excellente chose après l'avoir pratiquée pendant les cinq premières années de leur ministère."

—Les élections municipales viennent d'avoir lieu dans quinze villes du Massachusetts et les prohibitionnistes ont enregistré quatre victoires nouvelles. Sur les 15 villes, quatre étaient déjà dans la colonne prohibitionniste: Brockton, Salem, Cambridge et Waltham; elles y sont restées. Les autres villes qui viennent de défendre la vente de l'alcool sont Fall River, Haverhill, Leominster et Taunton.

—Bien qu'ils fussent séparés par des centaines de milles, quelques minutes seulement ont séparé le mort de Chas. Case, comédien, et de sa femme. Case s'était donné la mort accidentellement pendant qu'il nettoyait un revolver; sa femme était assise à côté de lui dans un appartement à New-York. Des amis, en apprenant la nouvelle, envoyèrent un

gramme à Mme Case, à Buffalo, et en recevant ce message lui annonçant la mort de son mari, Mme Case s'affaissa sur le parquet, victime d'un syncope de cœur. Case était âgé de 58 ans et bien connu dans le vaudeville.

—A Chicago, les fonctionnaires de l'hôtel de l'Etat travaillent d'accord avec les organisations municipales, catholiques, protestantes et autres, à trouver la solution du coût de la vie. Les inspecteurs municipaux ont découvert dans six entrepôts 2,980,000 d'oeufs qui étaient conservés, jusqu'à ce que le prix s'éleva. Plus de 800,000 étaient défectueux. Dans un autre entrepôt, ils ont trouvé 36,000,000 d'oeufs que l'on conservait également.

—Charles E. Hughes, le candidat républicain à la présidence des Etats-Unis qui fut défait, va reprendre la pratique du droit le 1er janvier prochain, comme membre de la société Rounds, Schurman & Dwight, à New-York. Charles E. Hughes, fils, fera aussi partie de la même société, dit-on. En 1906, quand M. Hughes fut élu gouverneur de New-York, il était membre de cette société, mais en ce temps-là, elle portait le nom de Hughes, Rounds & Schurman.

A PROPOS D'ILLETRES.

Voilà un sujet que les ennemis de la province de Québec ont traité devant le parlement fédéral et dans les quotidiens d'Ontario. Invariablement, l'on a répété que la province de Québec comme le foyer de l'ignorance, et affirmé que les illettrés y pullulaient comme les mauvaises herbes en terre négligée.

Cependant, la vérité, la vérité vraie sur ce sujet, se trouve dans les rapports officiels de recensement fédéral de 1911. Nous en extrayons le tableau qui suit:

Pourcentage des illettrés:

1901 1911

Québec 17.71 12.67 5.04 p. c.

Ontario 3.75 3.31 2.34 p. c.

Manitoba 14.55 12.31 1.94 p. c.

N.-Ecosse 14.25 10.24 2.91 p. c.

N.-Brunsw. 16.19 14.06 2.14 p. c.

C'est donc que la province de Québec qui a diminué le plus le nombre de ses illettrés, soit 33-37%.

Et si l'on tient compte que la population au-dessous de 5 ans dans Québec est de trente mille plus que dans Ontario, il est facile de comprendre que nos illettrés sont d'autant plus nombreux que ceux d'Ontario.

Voilà d'après les rapports officiels du recensement les chiffres de la population au-dessous de 5 ans dans Québec et Ontario:

Québec..... 33,000

Ontario..... 20,000

Cette question d'illettrés ne devrait donc être invoquée comme la province de Québec, mais plutôt en sa faveur.

—L'Enseignement Primaire

LE PROGRÈS DE L'EST.

15 DECEMBRE, 1916

L'OLEOMARGARINE.

Nul n'est mieux renseigné touchant l'histoire de l'oléomargarine dans les Etats-Unis et les difficultés que les laitiers ont éprouvées et éprouvent encore à la combattre, que M. G. L. McKay, secrétaire de l'Association Américaine des Manufacturiers de beurre dans les Etats-Unis. Il est originaire du Canada, où il a étudié la laiterie et où il est reconnu comme une autorité de premier ordre touchant ces matières. M. McKay a visité l'Europe deux fois dans l'intérêt de la laiterie. Entre autres choses, il a fait une étude soignée de l'oléomargarine. Il est membre du comité permanent que les laitiers des Etats-Unis ont trouvé nécessaire de maintenir pour surveiller la législation à Washington, afin de tenir les intérêts "oléo" à leur place et empêcher de mettre au-dessus de cela quoi que ce soit de nature à nuire à l'industrie de la laiterie.

M. McKay connaît donc ce dont il parle et, lorsqu'il avise les Canadiens de se tenir à leur poste et d'empêcher l'oléomargarine et sa manufacture d'entrer au Canada, son avis devrait être écouté par le gouvernement et les gens peu avisés qui pensent que le pays en profiterait, si l'on abaissait la barrière élevée contre l'oléomargarine.

Voici une courte analyse de son opinion. Il commence par dire que l'agitation est due au prix élevé actuel du beurre, chose qui se fait sentir ici comme en Europe, mais il est d'avis que le prix redviendra normal après la guerre. Le Canada est un pays essentiellement agricole. Son sol s'adapte parfaitement à la culture des différentes sortes de plantes fourragères et les conditions climatiques en font un pays idéal pour l'élevage. Il devrait être aussi l'un des pays les plus avancés du monde dans la laiterie. Il n'y a point d'industrie agricole qui tende au tant à conserver le sol que la production du beurre et la conservation du sol est d'un intérêt plus spécial pour tout le monde. C'est pourquoi toute législation qui tendrait à nuire à l'élevage du bétail et à l'industrie laitière devrait être considérée avec soin avant d'être adoptée.

Il y en a peu qui ont une idée correcte de ce qu'est l'oléomargarine. Ce produit a été d'abord inventé par le célèbre chimiste français, Mège Maurier, durant le siège de Paris par les Allemands, en 1869. Le produit manufacturé par ce chimiste était tant soit peu différent de l'oléomargarine de nos jours. Maurier se servait du meilleur gras animal et d'une température de seulement 110 F. pour chauffer ce gras. Il prit en considération la qualité digestive du produit qu'il manufacturait. La température dont on se sert maintenant pour faire fondre le gras destiné à l'oléomargarine est 150 F. L'oléomargarine d'aujourd'hui est un mélange de suif, de saindoux et d'huile de graines de coton. Quelques-unes des meilleures espèces contiennent une certaine quantité de gras de beurre, dont on se sert pour lui donner du goût. Les différences entre l'oléomargarine et le beurre sont variées. Le gras du beurre provient de l'animal vivant et était originellement destiné à nourrir les petits. L'oléomargarine provient du gras d'animaux morts. Le beurre contient environ 8 p. c. des acides gras volatiles, la partie la plus nutritive et qui donne la saveur caractéristique si recherchée du public. L'oléomargarine, d'un autre côté ne contient pas d'acides gras volatiles, à l'exception possible du peu que l'on obtient du lait, ou de la crème qui a servi à la manufacture.

Pour donner une idée des substances grasses dont on se sert pour faire ce faux beurre, il faudrait connaître à fond l'industrie des bouchers. Voici d'après un livre intitulé "The Modern Packing House," par feu F. W. Wilder, ancien surintendant général de Swift & Cie, etc., de Chicago, les gras qui entrent dans la meilleure qualité faite à l'huile No 1:

Caul fat-gras de la coiffe. Ruffe fat. Caul piece of gut end. Briskets trimmed from the bed pickings.

Croch trimmings from the bed pickings. Paunch trimmings. Reed trimmings. Hart casing fats.

Nous avouons qu'il est difficile de dire ce que c'est, surtout en français. On voit que ça provient de l'intérieur du porc. Le gras des tripes et de l'enveloppe du cœur y est pour quelque chose.

Voyons quant à la formule et au coût de la qualité moyenne de la Butterine (beurre-rine!) ou oléomargarine.

Matériaux et quantités. Coût la lb. Coût total.

525 lbs huile "oléo" No. 1..... \$0.0675 \$35.19

175 lbs saindoux neutre No. 1..... 0.8125 30.57

40 gals. 30 p. c. de crème..... .45 40.32

60 gal. 3-1-2 p. c. lait..... .01 12.00

Ouvrage et emballage..... 1.00

Sel et coloris..... 1.00

Total..... \$139.08

Cette formule donnera 1,200 lbs de beurre-rine; Pourquoi, le coût de l'oléomargarine de qualité inférieure:

Matériaux et quantités. Coût la lb. Coût total.

350 lbs huile "oléo" No. 2..... \$0.08 \$28.00

250 lbs huile de coton..... 0.04 10.00

450 lbs saindoux neutre..... 0.8125 36.54

60 gal. 3-1-2 p. c. lait..... 0.12 le gal. 7.20

Ouvrage et emballage..... 12.00

Sel et coloris..... 1.00

Total..... \$94.74

Cette formule donnera 12 lbs d'oléomargarine. C'est pourquoi le prix sont ceux de 1906. Il n'y a point de production et d'emballage pour expédition sera de \$0.0789 la livre.

BULLETIN DU JOUR

CANADA.

—La nomination du R. Patrick Ryan à l'évêché de Pembroke est confirmée.
—Un feu qui consume 17 édifices à St-Jean, N.B., cause pour plus de \$75,000 de dommage.

—Un feu à Summerside, Ile du Prince-Edouard, détruit le quartier commercial. Les pertes s'élevaient à \$325,000.
—Joseph Gagné un citoyen de St-Malo, près de Québec, qui dans une chute, qu'il fit au cours de la semaine dernière, s'est fracturé la colonne vertébrale, a succombé à ses blessures.

—On dit qu'il doit se trouver dans les entrepôts de Montréal près de 6,000,000 de livres de beurre et 4,000,000 de douzaines d'œufs. Et vous ne comprenez pas que le prix de ces denrées augmente?
—A Montréal, une jeune Anglaise, Mlle Mary Briggs, s'est convertie au catholicisme, devant une foule nombreuse et émue.

—A Peterboro, Ont., une explosion et un incendie ont détruit l'édifice de la Quaker Oats Company, causant huit pertes de vies et blessant dix autres personnes, tous les employés. Les pertes matérielles sont supérieures à un million de piastres.
—Un acte sacrilège révoltant a été commis, ces jours derniers dans un cimetière de Lévis. Des individus auraient violé une tombe; celle de feu Mme Eugène Carbonneau, où se trouvaient des objets d'une grande valeur.

—A Trois-Rivières, un employé de la North Shore Power Co., nommé Omer Carbonneau, âgé de 23 ans, a été victime d'un épouvantable accident. Il travaillait sur une échelle près d'un poteau de transmission, lorsque l'échelle glissa. Le malheureux vint en contact avec un fil chargé d'un courant de 50,000 volts et fut projeté à une cinquantaine de pieds de distance. Carbonneau a été transporté à l'hôpital, où l'on a peu d'espoir de le sauver. L'infortuné a reçu de terribles blessures aux bras, aux mains et aux pieds.

ETATS-UNIS.

—A Lowell, Mass., Clément Cyr, âgé de 32 ans, un employé de la Lawrence Mfg Co., s'est noyé dans la rivière Merrimack. On attribue cet acte à un moment d'aliénation mentale, causé par la maladie.
—Vingt hommes ont perdu la vie dans une explosion qui a détruit la mine Reay & Ryan Coal, à Stone City, Penn. Les officiers de la compagnie ont déclaré que 29 hommes avaient été pris par les débris.

—A Providence, R. I., Daniel Duffney (Dauphinais?), 42 ans, un bûcheron, d'Esmond, est mort au Rhode Island Hospital, des suites de blessures reçues à Greeno, en étant broyé sous un arbre qu'il avait abattu.
—Harry Rust, fils de H. B. Rust, de Providence, a été tué presque instantanément, à Newport, R. I., quand un courant de 2,300 volts provenant d'un fil animé lui passa à travers le corps, en travaillant sur un poteau électrique.

—A Providence, R. I., Joseph R. Riggs, 17 ans, a été trouvé mort dans sa chambre, avec une balle dans la tête. Sur une table, près du lit, on a trouvé une lettre dans laquelle il explique à sa mère qu'il s'était tué par découragement.
—A New-Bedford, Mass., un incendie que l'on croit avoir une origine criminelle a causé des dommages considérables, au Couvent des Dames du Sacré-Cœur. Une religieuse, native de Montréal,œur Séraphin, âgée de 30 ans, a péri au cours de cet incendie.

—A Moosup, Conn., Mme Pefar Carroll est morte en sa demeure, par suite de blessures reçues, quand son mari échappa accidentellement une lampe. La lampe explosa, et, en voulant éteindre les flammes, les vêtements de Mme Carroll prirent feu et elle fut brûlée par tout le corps.
—A North Pelham, N. H., Paul Edwin Steeper et Graham Steeper, cinq ans, ont péri dans les flammes, lorsque le feu a détruit la maison de leurs parents. Ces derniers ont risqué leurs vies, pour sauver les pauvres petits, mais tout fut inutile. L'explosion d'une lampe à pétrole a été la cause du feu en question.

VIEUX PAYS.

—La Grèce demande que les Allemands lui restituent ses postes télégraphiques et ses chemins de fer, cessant le blocus, débarrassant de leurs troupes le territoire grec, au sud de Larissa, sinon elle ne répond pas de sa neutralité.

—Le S. Pontife demande qu'on prie toujours plus ardemment pour la paix.
—L'Allemagne et ses alliés ont officiellement fait des propositions de paix à la Triple Entente.
—Les élections au Mexique auront lieu probablement en janvier. Il va sans dire que Carranza est sur les rangs.

—L'Angleterre aura bientôt son jour d'abstinence. On sait que déjà toute la France fait maigre le mercredi et le vendredi.
—A Paris, la Chambre des députés a adopté une résolution de confiance dans le nouveau gouvernement. Le vote a donné le résultat de 314 à 165.

—Au dernier consistoire on comptait 30 Cardinaux. Aucun Cardinal d'Autriche et d'Allemagne n'a pu s'y rendre. On sait que Mgr Sbarretti y a reçu le chapeau de Cardinal.
—Le premier ministre Briand, a annoncé à la Chambre des députés, qu'il avait l'intention de demander au parlement de passer une loi pour réduire encore la consommation de l'alcool dans toute la France.

—D'après une dépêche, mille personnes ont été tuées ou blessées dans les émeutes qui ont éclaté à Hambourg, Allemagne. Les désordres ont duré trois jours, se terminant samedi dernier par l'arrivée de troupes imposantes envoyées de Berlin.
—De sérieuses inondations ont ravagé l'est de l'Espagne et la province de Valence en particulier. A Aleira, la gare de chemin de fer et plusieurs maisons ont été détruites et les gens se sont réfugiés sur les toits et les portails des églises. Des digues ont été détruites et les eaux se sont répandues sur toute la région. Des milliers de familles sont réduites à la mendicité.

—On rapportait à Londres, samedi, que le nouveau premier ministre, Lloyd George, va s'occuper de la question irlandaise comme de l'un des premiers et des plus grands problèmes du jour. Le "Home Rule" pour l'Irlande contre l'avis de Noél ne surprendrait point un grand nombre de ses partisans. Il se rend compte que le seul moyen d'obtenir des soldats irlandais est de donner le "Home Rule" à l'Irlande sans conditions. On dit qu'il est décidé à le faire.

LEGISLATURE PROVINCIALE.

Deux questions d'égale importance ont occupé la Chambre, mardi après-midi. La première, à laquelle se sont intéressés beaucoup de députés est celle des nouvelles routes régionales dont on a lancé le projet en ces dernières années. Le sujet a été abordé par M. Francœur, député de Lotbinière, sur motion demandant la production de documents et de la correspondance au sujet de la route Lévis-St-Lambert. M. Francœur a demandé instamment au gouvernement la construction de cette route essentielle au développement du commerce et de l'agriculture dans les comtés de la rive sud. M. Francœur a été appuyé dans sa demande par M. Trahan, député de Nicolet, le Dr. Desaulniers, député de Chambly, la préconisation de ce projet en a fait naître quelques autres supportés avec non moins de zèle, par d'autres membres de la députation. M. Tessier de Rimouski; M. Parrot, de Témiscouata; M. Stein, de Kamouraska; M. Caron de Matane et M. Bugeaud de Bonaventure ont réclamé la construction de la route Lévis-Rimouski, puis la continuation de cette amélioration vers les comtés de Matane et de Bonaventure qui souffrent du manque de communication.

M. Perreault, d'Arthabaska, et M. le Dr Grégoire, de Frontenac, ont demandé la construction d'une route dans la région des Cantons de l'Est. L'Hon. M. Tessier a répondu aux députés qui ont pris part au débat.
La discussion des crédits de l'agriculture a donné lieu à un intéressant débat sur les questions agricoles.

La Chambre a adopté, après une discussion assez longue, quelques crédits du Ministère de l'Agriculture. Elle a voté \$2,000 pour la Société d'Industrie Laitière, puis une somme de \$10,000 à l'École d'Industrie Laitière de St-Hyacinthe.
On vote ensuite \$60,000 pour l'inspection des fabriques de beurre et de fromage. Le ministre de l'Agriculture explique que l'on paiera avec cette somme les cinquante inspecteurs que compte le département. M. Sauvé demande s'il y a eu des plaintes au sujet d'un système d'inspection en vigueur depuis deux ans. M. Caron répond qu'il y a eu quelques plaintes sans importance. Il croit le système actuel de beaucoup meilleur que l'ancien.

M. Turcotte suggère le classement des fabriques, mais M. Caron répond que c'est impossible, parce que le rendement des fabriques augmente d'année en année.
On vote ensuite une somme de \$5,000 pour l'encouragement à la culture des arbres fruitiers. Il sera payé à même les subside fédéraux. Le ministre de l'Agriculture fait la

même réponse quant à ce qui regarde les conférences pour l'agriculture pour lesquelles on a voté \$9,000, du moins quant à ce qui regarde les cours abrégés.
Au sujet des expositions pour lesquelles on vote la somme de \$30,000. M. Sauvé fait les commentaires suivants: Tout en sollicitant le gouvernement d'avoir encouragé la société d'agriculture qui font des expositions, il demande qu'on leur accorde des subventions qui leur permettent d'augmenter leurs prix et d'encourager les exposants qui font de grands sacrifices pour améliorer leurs troupeaux. Je connais, dit-il, des cultivateurs de mon comté et d'Argenteuil qui ont exhibé des vaches qui avaient coûté \$600.00. Les premiers prix sont de \$4.00 et \$5.00; c'est insuffisant. M. Sauvé a demandé une subvention spéciale pour une exposition régionale dans son district, exposition qui aurait lieu, à tour de rôle, à St-Scholastique, Saine-Jérôme et Laclède.

Une exposition de ce genre dans mon district, ajoute M. Sauvé, aurait un excellent effet et rendrait justice aux membres de nos sociétés d'agriculture. Le ministre devrait accorder une subvention du moins égale à celle de Sherbrooke ou de Trois-Rivières. En augmentant les primes aux sociétés d'agriculture, ce serait le moyen d'empêcher ces scènes débradantes dont on est malheureusement témoin aux expositions. Ces petits théâtres, ces tentes sont des autres de vice et ils ne devraient pas être tolérés. C'est ce que l'on fait dans mon comté, cette année, et j'en félicite les directeurs de la Société d'Agriculture. Il n'y a dans ces organisations théâtrales que vol et scandale. Il faut supprimer cela.

On vote ensuite le crédit de \$3,500 au Mérite Agricole. A ce sujet M. Sauvé voudrait que l'on récompensât de façon plus tangible les lauréats du Mérite Agricole. Une simple médaille, fut-elle en or, n'est pas suffisante. Il voudrait que les lauréats du Mérite Agricole fissent partie du conseil de l'agriculture.

PAS DE FEMMES AU BARREAU

Le bill de l'admission des femmes au barreau a subi le même sort que l'an dernier. Comme alors, il a été rejeté, mercredi après-midi, par une seule voix de majorité. La décision à laquelle on est venue l'Assemblée Législative a clos un débat fort intéressant.

Plusieurs discours ont été prononcés à l'appui et à l'encontre de la mesure, et il était visible à l'attitude de la Chambre que les votes allaient être assez également partagés. De fait, trente-quatre députés ont voté contre le bill, trente-trois en faveur. Une quinzaine étaient absents mais on ne croit pas que, si tous les membres aient été à leur siège, il eût obtenu la majorité.

Avant le vote, le Dr Lemieux qui avait été annoncé comme secondateur de l'amendement du Dr Grégoire, renvoyant le bill à six mois, a déclaré qu'il ne le faisait que par courtoisie, et qu'il voterait en faveur du bill.
Le vote a donné le résultat suivant:

Pour le renvoi du bill à six mois:—MM. Ashby, Beaudry, Caron (Ile de la Madeleine), Caron (Matane), Cédillot, D'Autheil, Décarie, Délaie, Dorris, Farand, Fortier, Francœur, Godbout, Grégoire, Lapiere, Leclerc, Létourneau (Québec), Levesque, Paquet, Parrot, Pilon, Robert (Rouville), Robert (St-Jean), Robillard, Roy, Sauvé, Séguin, Stein, Simard, Tanguay, Taschereau, Tessier (Trois-Rivières), Trahan et Turcotte. Total, 34.

Contre:—MM. Bercovitch, Bissonnette, Bordelieu, Bugeaud, Bullock, Cannon (Dorchester), Cannon (Québec), David, Desaulniers, Finnie, Gault, Gendron, Gouin, Hodgins, Laferté, Lafontaine, Lemieux, Létourneau, (Hochelaga), Madden, Mayrand, Mercier, Quellet, Perreault, Philips, Reed, Scott, Tessier (Rimouski), Thériault, Therrien, Tourville, Turcot et Vilas.—33.

M. Dupuis, député de Montcalm, qui était à son siège, n'a pas voté. L'attention de l'orateur ayant été attiré sur ce fait, après l'adoption de l'amendement, M. Dupuis a expliqué qu'il ne savait pas quelle était la question devant la Chambre ni la manière de voter, mais qu'il était contre le bill. Son vote ne fut pas enregistré parce qu'il était trop tard. Etaient absents MM. Benoit, Gosselin, Hébert, Mitchell, Péloquin, Petit, Phaneuf, Robert (Beauharnois), Smart, Tansey, Masson.—12.

LES HOTELIERS CHEZ SIR LOMER GOUIN.

Sir Lomer Gouin a reçu une nombreuse délégation de l'Association des Débitants de Liqueurs et des Brasseurs de Montréal et de Québec qui lui a présenté une requête, appuyée par plus de quarante-cinq mille signatures recueillies à Montréal et à Québec, contre l'abolition de la buvette. La délégation était accompagnée de plusieurs députés de Montréal et de Québec.

Les députés ont représenté au premier ministre que la suppression immédiate des buvettes ou comptoirs entraînerait la ruine d'un grand nombre de porteurs de licences et serait une cause de perturbation pour le commerce en général. Pour toutes ces causes, les députés demandent humblement au gouvernement de Québec de ne pas décréter la suppression immédiate des buvettes ou comptoirs, et cela afin de sauvegarder les droits acquis des porteurs actuels de licences. C'est M. Aimé Geoffrion qui a exposé au premier ministre les griefs de la délégation.

CHANGEMENTS DANS L'ARMÉE FRANÇAISE.

Le général Joseph Joffre, l'idole de la nation française, a été déposé. C'est le général Nivelle, commandant à Verdun, qui lui succède. D'autre part, l'amiral du Fourment, commandant en chef de la flotte anglo-française dans les eaux grecques, est remplacé par l'amiral Gaucher.

Ces changements sont faits dans le but de hâter la réorganisation des armées de terre et de mer. La France va avoir un conseil supérieur de la guerre composé de six membres qui aura des relations étroites avec celui d'Angleterre. Le but du gouvernement est de concentrer l'autorité, de poursuivre plus énergiquement les opérations militaires, et d'utiliser toutes les ressources nationales en hommes et en matériaux.

NOTES ET COMMENTAIRES

LA FEMME ET LE BARREAU. Le projet de loi présenté par M. Lucien Cannon, député de Dorchester, pour l'admission des femmes au barreau, a eu le même sort que l'année dernière. Il a été enterré chaque fois par une voix de majorité.

C'est le Dr Grégoire, M. D., député de Frontenac, qui a proposé le renvoi à six mois. C'est donc lui qui a "tué le bill", comme on dit en canayen. Il convenait que l'opération fut faite par un médecin. Il y a eu un long débat, le plus intéressant de la session. Les discours ont été plutôt du genre académique, car au fond c'est une blague. L'idée d'avoir des femmes pratiquant la profession d'avocat, voyons, pensez-vous! Mais demain elles voudraient monter sur le banc comme juges et où ça nous mènerait-il? Une femme ayant les secrets de son client, plaçant contre son mari, avocat comme elle et chargé des secrets de la partie adverse; puis les deux couchant ensemble le soir! Voyons... Puis, une femme, chargée d'une cause importante, retenue chez elle par les soins de la maternité et incapable de s'occuper de la cause. Et ainsi de suite, à l'infini.

Les femmes-médecins, passe, surtout pour les maladies de femmes; mais les femmes au Palais, dans les bureaux, etc., il y en a déjà trop pour leur bien et celui de la société. C'est un malheur qu'on fasse travailler les femmes hors la maison paternelle ou le domicile conjugal. Rien de tel il y a cinquante ans et les meurs étaient meilleures, la santé aussi. Depuis qu'elles s'éloient dans les fabriques, il n'y a plus de femmes vigoureuses comme autrefois. Elles deviennent forcément des machines et des outils, en attendant qu'elles soient des rebuts.

C'est donc une pitié de faire travailler les femmes comme des bêtes de somme. Sont-elles mieux dans les magasins, les bureaux, etc.? Sous le rapport du confort; mais leur place naturelle est à la maison, aux soins du ménage. Prétendre mettre les femmes sur le même pied que les hommes est une absurdité. Les femmes sont destinées à devenir mères de familles et ce rôle leur suffit.

Il est étonnant de voir que trente députés, y compris plusieurs députés, ont voté en faveur de ce projet de loi insensé. Nul doute que la plupart l'ont fait par galanterie ou pour se rendre populaires. Quant à notre député, il n'a fait que suivre l'exemple de son chef, Sir Lomer Gouin. Il ne faut pas trop lui en vouloir. Mais comme disait la vieille Irlandaise à propos du changement de l'eau en vin: "Ce n'est point le meilleur coup qu'il a fait."

A PROPOS D'ENFANTS.

On parle souvent de familles nombreuses. Voici un cas récemment par M. Cromwell, député de Compton. Lors des foires d'antan, un brave campagnard s'était rendu à l'une d'elles avec sa femme et sa progéniture, dans un grand charriot traîné par une paire de bœufs. Cette année-là, on exhibait un taureau du poids énorme de six mille livres, un éléphant sans doute. Notre homme s'adressa à la porte de la tente (side show!) et demanda le prix d'entrée. C'était dix sous. C'était peu, mais la famille était nombreuse et le père voulait savoir si l'on ne pourrait en rabattre un peu pour toute la famille. "Combien en avez-vous?" lui demanda le gardien. "Dix-huit," répond fièrement le patriarcal. "Oh! alors, c'est différent. Approchez, nous allons sortir le taureau!"

On commençait dès lors à donner une prime au père de douze enfants (et plus) vivants. C'était le principe de la loi Mercier. Seulement, M. Cromwell a omis de dire qu'il s'agissait sans doute d'un "Canayen poil aux pattes." Combien de ces "trois dans un coup, madame" auraient droit de faire sortir le taureau?
Estimés fournis pour toutes sortes d'impressions exécutées avec célérité.

CHANGEMENTS DANS L'ARMÉE FRANÇAISE.

J'ai été guéri d'un goitre douloureux par le LINIMENT MINARD. BAYARD McMULLIN. Chatham, Ont.
J'ai été guéri d'inflammation par le LINIMENT MINARD. Mme W. A. JOHNSON. Walsh, Ont.
J'ai été guéri d'une névralgie faciale par le LINIMENT MINARD. J. H. BAILEY. Parkdale, Ont.

LAINE.

Nous invitons les Marchands et Cultivateurs, qui ont de la laine blanche lavée à disposer, à communiquer avec nous, mentionnant la quantité.
AYERS LIMITED, Lachute Mills, P. Q.
ON DEMANDE. Un jeune garçon de 12 à 15 ans, sachant lire et écrire, comme apprenti. S'adresser à ce bureau.

SHERBROOKE FOOTWEAR COMPANY, LIMITED.

Public Notice is hereby given that under the First Part of chapter 79 of the Revised Statutes of Canada, 1906, known as "The Companies Act," letters patent have been issued under the Seal of the Secretary of State of Canada, bearing date the 28th day of October, 1916, incorporating William Thompson Hamilton, manufacturer; Charles Walter Cate, John Perley Wells and Charles Dickinson White, of His Majesty's Council, learned in the law, and Jean May Stewart, accountant, all of the City of Sherbrooke, in the Province of Quebec, for the following purposes, viz:—

(a) To make, manufacture, purchase, sell, job and otherwise deal in boots, shoes and all things incidental to footwear;
(b) To manufacture, tan and treat, and to purchase, sell and otherwise deal in leather of all kinds;
(c) To make, manufacture and deal in last, shoe counters, cartons, wood-cases, shoe dressing and other parts and findings connected with the manufacture of footwear;
(d) To purchase, sell, manufacture, job and otherwise deal in rubber and rubber footwear of all kind;
(e) To manufacture and produce steam, gas and electricity, for heat, light and power for the purposes of the company;

(f) To purchase, acquire and continue any similar business heretofore carried on or that may be hereafter carried on, and to pay for the same wholly or partly in cash, shares, debentures or other securities of the company;
(g) To acquire by purchase, concession, exchange or other legal title, and to construct, erect, operate, maintain and manage all factories, shops, storehouses, depots, machine shops, engine houses and other structures, and erections necessary for its business and all other property movable and immovable, necessary and useful for the carrying on of any of the purposes of the company, and to lease, sell and dispose of the same;

(h) To apply for, obtain, register, purchase, lease or license on royalty or otherwise acquire and hold, use, own, operate and introduce and to sell, assign, or otherwise dispose of any trade marks, trade names, patents of invention, improvements and processes under registration or otherwise, useful to the business of the company, and to use, exercise, develop, grant licenses in respect of or otherwise, turn to account any such trade marks, trade names and inventions, licenses, processes and the like or any such other property or rights;
(i) To manage, promote, assist in promoting and become a shareholder in any subsidiary, allied or other company carrying on wholly or in part business of a similar character; and to sell to or otherwise deal with the same, to amalgamate with any other company, to let or sublet any property of the company, to sell or otherwise dispose of the business, property or undertaking or part thereof, for such consideration as the company may deem fit, and in particular for shares, debentures of any other company, and to hold, sell, reissue, with or without guarantee of principal, interest and dividends and to distribute such securities or any other assets of the company in specie among its members, or otherwise deal with the same;

(j) To do all and everything necessary, suitable, convenient or proper for the accomplishment of any of the purposes or attainment of any one or more of the objects hereinbefore enumerated or incidental to the powers herein named or which shall or may at any time appear to be conducive to or expedient for the protection or benefit of the company, either as holders of or interested in any property or otherwise, under the name of "Sherbrooke Footwear Company, Limited."

The operations of the company to be carried on throughout the Dominion of Canada and elsewhere by the name of "Sherbrooke Footwear Company, Limited," with a capital stock of fifty thousand dollars, divided into 500 shares of one hundred dollars each, and the chief place of business of the said company to be at the City of Sherbrooke, in the Province of Quebec.
Dated at the office of the Secretary of State of Canada, this 31st day of October, 1916.

THOMAS MULVEY, Under-Secretary of State.

CAISSE ENREGISTRÉE

Toute neuve, n'ayant jamais servie, à vendre à bas prix pour argent comptant. S'adresser à ce bureau.
LE GLANEUR.

CHAGRINS ET INQUIETUDES

Accouchement La Grippe Excès et Surmenage causent La Prostration Nerveuse. Prenez le nouveau remède Asaya-Neurall (Marque de Commerce) qui contient la matière phosphore requise pour le rétablissement des nerfs.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

PRIX D'HIVER POUR TOURISTES. Des prix spéciaux sont maintenant en vigueur pour la Floride, la Géorgie, la Caroline du Nord et la Caroline du Sud, la Louisiane et autres Etats du Sud, aussi aux Bermudes et aux Antilles. Limite de retour le 31 Mai 1917. Arrêts accordés. Pour billets, lits et toutes autres informations, s'adresser aux bureaux de la ville. AGENCE GENERALE DE PACIFICQUE CANADIEN

HORAIRE DE SHERBROOKE

MONTREAL-HALIFAX. Départ Sherbrooke 7.00 p.m. Arr. à St-Jean, N.B. 11.05 a.m.
MONTREAL-SHERBROOKE. Départ Sherbrooke 7.10 a.m. Arr. à Montréal 8.20 a.m.
SHERBROOKE-MONTREAL. Départ Sherbrooke 7.10 a.m. Arr. à Montréal 8.20 a.m.

ARRIVEE A SHERBROOKE. Départ Montréal 11.30 a.m. Arr. à Sherbrooke 12.00 (midi) 12.30 p.m.
ARRIVEE A MONTREAL. Départ Sherbrooke 4.00 p.m. Arr. à Montréal 5.15 a.m.

ARRIVEE A QUÉBEC. Départ Sherbrooke 8.05 a.m. Arr. à Lévis 1.15 p.m. Arr. à Québec 1.20 p.m.
PASSAGER - QUOTIDIEN EXCEPTE LES DIMANCHES. Départ de Sherbrooke 4.00 p.m. Arr. à Lévis 9.20 p.m. Arr. à Québec 9.25 p.m.

QUEBEC CENTRAL RAILWAY

HORAIRE. Service effectif 1er octobre 1916. RAPIDE, BOSTON ET NEW-YORK, QUOTIDIEN. Départ de Sherbrooke 8.05 a.m. Arr. à Lévis 1.15 p.m. Arr. à Québec 1.20 p.m.

PASSAGER - QUOTIDIEN EXCEPTE LES DIMANCHES. Départ de Sherbrooke 4.00 p.m. Arr. à Lévis 9.20 p.m. Arr. à Québec 9.25 p.m.
Pour plus amples renseignements s'adresser aux agents de la compagnie ou à E. O. Grundy, A. G. P., Sherbrooke, Que.

CANADA, Province de Québec, District de St. François.

DANS LA COUR SUPERIEURE No. 525. DAME ELLA MAY GALBRAITH, épouse commune en biens de John Faith, cultivateur, avec qui elle demeure dans le canton d'Ascot, a institué une action en séparation de biens contre son époux, le dix-huitième jour de novembre 1916. CATE, WELLS & WHITE, Procureurs de la demanderesse. Sherbrooke, 1er décembre 1916.

Province de Québec, District de St. François, Cour Supérieure. No. 493.—DAME LÉDA ST. PIERRE, de la cité de Sherbrooke, dans le district de St. François, épouse de William alias Willie Tremblay, entrepreneur, constructeur, de la cité de Sherbrooke, dit district, dûment autorisée à ester en justice, Demanderesse—vs—Le dit William alias Willie Tremblay, Défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le 31ème jour d'Octobre 1916.—Sherbrooke, 4 Décembre 1916.—O'Bready & Panne-ton, procureurs de la demanderesse.

Canada, Province de Québec, District de St. François—No. 487. Le quatrième jour de décembre 1916. Devant MM. Leonard & Bachand, P. C. S.—Sinaï Audet, journaliste, du village de l'Arasli, dans le district de St. François, Demander, vs. Franca Beaudoin, de Gravelbourg, dans la Province de Saskatchewan, Défendeur.—Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans le mois. LEONARD & BACHAND, P. C. S. O'BREADY & PANNETON, Proc. du demandeur.

Les enfants pleurent pour avoir de CASTORIA DE FLETCHER

NOTES LOCALES.

Avec le présent numéro, notre journal entre dans la 34e année de sa publication.

Ernest Chartier a été condamné à \$25 d'amende et aux frais, ou trois mois de prison, pour une offense contre les mœurs.

Le chiffre total des affaires transigées entre nos banques locales, pendant la semaine expirée le 14 décembre courant, a été de \$617 775 12.

Henry Leech, rue Queen, a eu un doigt cassé dans une machine aux usines de la "Sherbrooke Iron Works". Il en aura pour quelque temps sans travailler.

On annonce la mort de Clarisse Dumas, épouse de Louis Gagnon, No. 7 rue St Henri, arrivée mercredi. Funérailles aujourd'hui, à l'église St-Jean Baptiste.

Adolphe Barton a été condamné à \$10 d'amende et aux frais, ou 20 jours de prison, par le recorder, jeudi matin, pour avoir fait sur un cocher, en lui lançant des pierres.

Les recettes du revenu de l'acise, durant le mois de novembre, ont été de \$75 151 91 augmentation sur le même mois de l'année dernière de \$9 382 08.

M. C. H. Duberger, rue Frontenac, agent de la "Sun Life", a eu le malheur de faire une chute, au King et s'est fracturé un bras. Il est maintenant à l'hôpital St-Vincent de Paul.

Mlle G. Camirand, de la "Lomb Pine", rue Farin, a envoyé au bureau du "Record" un matin, un œuf d'oe poulu judi sois. C'est un incident remarquable pour cette saison de l'année.

Avant le 20 novembre dernier, il y avait 1200 officiers de la Base que Caundienne de Commerce enrôlée pour le service d'outre-mer. 60 p. c. de tous les hommes de la banque. This speaks volumes!

La brigade des pompiers a été appelée, à 11 heures, jeudi matin, pour un feu au No. 41 avenue B. W. appartenant à M. O. Crochère. Le feu a pris dans une clochette, mais a causé peu de dommage.

Les recettes totales de la douane au port de Sherbrooke, durant le mois de novembre dernier, ont atteint le chiffre de \$42 807 71 qui est une augmentation considérable sur le même mois de l'année dernière.

Les membres de la Y. M. C. A. ont fait un voyage pour élever \$10 000 afin de venir en aide aux soldats canadiens en Angleterre. La campagne doit durer deux jours et ils attendent à dépasser la somme demandée.

La maison Codère a reçu pour instruction de la part de MM. G. Balducci et A. Giacomini, de Rome, de vendre tous les objets de marbre laissés chez elle, et pour les quels toute offre raisonnable sera acceptée jusqu'à lundi matin.

Prenez garde aux coups bourse, car plusieurs dames se plaignent d'avoir été volées pendant qu'elles faisaient des emplettes dans les grands magasins de la ville. Il est évident qu'il y a des voleurs de ce temps-ci plus que jamais. La guerre!

Un pensionnaire nommé Damm a sauté du 3e étage de l'hôtel Albion, dans la nuit de jeudi à vendredi, sans se faire de mal. Il expliquait la chose en disant qu'il rêvait que deux hommes étaient à sa poursuite avec un grand couteau, et pour s'échapper il ouvrit la fenêtre et fit la "pirouette".

L. Stewart, Sherbrooke-Est, a fait une chute, rue Wellington, vers 5 heures, p. m., mercredi dernier, et s'est fracturé une jambe. Il était à jouer avec un autre garçonnet plus vieux que lui, en face du magasin de M. Rosenbloom, et pendant qu'il glissait sur le trottoir son compagnon tomba sur lui. Il n'y a pas eu de blessure. L'enfant a été transporté à l'hôpital.

Le "B. of T." vient de lancer une petite feuille qui a pour titre "Onward, Sherbrooke," c'est-à-dire, "En avant Sherbrooke." C'est une publication mensuelle destinée à faire connaître les entreprises industrielles dans la ville et à travailler à son progrès. La feuille est bien imprimée et d'apparence élégante. On se demande pourquoi cette nouvelle publication n'est pas bilingue!

On rapporte que la police possédait des renseignements qui amèneraient peut-être la découverte des auteurs du vol à la maison J. H. D. Codère, mardi matin. On dit qu'il se fait des recherches énergiques à ce propos et on espère découvrir le ou les coupables. M. Codère a été demandé à Montréal, ce matin, pour identifier des bijoux que certains individus cherchaient à vendre et qu'on a soupçonné provenir des vols récents à Montréal et à Sherbrooke.

Le concert de l'Orchestre Symphonique, de New York, sous la direction de Walter Damrosch, mardi soir, au théâtre His Majestys, a été, au dire des connaisseurs, ce que nous avons jamais entendu de mieux. Il y avait foule, mais il y avait encore des sièges vides, surtout ceux des loges. Les prix étaient trop élevés, voilà tout. Une musicienne de renom nous a demandé qui a fait le compte rendu publié dans le "Record". Naturellement, nous n'en savons rien et nous lui demandâmes pourquoi cette question? "Parceque, dit-elle, j'ai tout dit en français, et on a apprécié beaucoup mieux la marche de "Buffs" Leonard Symphonie, comme convenant mieux au programme symphonique que "The Blue Danube Waltz". Or, d'après moi, l'exécution de cette valse a été tellement parfaite qu'il est impossible de la surpasser. Il est bon de rappeler que notre ville doit cette bonne ambiance à notre artiste bien connu, M. Irwin Sawdon. Au reste, ce n'est pas la première fois que telle chose arrive et nous de vous lui en savoir gré.

Les enfants pleurent pour avoir la

CASTORIA DE FLETCHER

Il est arrivé une chose singulière, dimanche dernier, chez M. Wm. Auger, qui demeure chemin Brompton, à quelques milles en bas de la ville. Il apparaît que pendant que M. et Mme Auger étaient à l'église, ils avaient laissé seule à la maison leur petite fille âgée de 13 ans. Elle avait fermé les portes à clef. Survinrent deux soldats qui, trouvant les portes fermées, brisèrent une fenêtre. Ils furent évidemment surpris de trouver la petite fille à la maison et, l'un d'eux lui dit: "Bien, vous savez ce que sont les soldats, nous voulions savoir si vous avez un bateau à nous prêter." La-dessus les intrus partirent, laissant la petite fille en proie à la frayeur. Le père est venu déposer une plainte chez le chef de police, mercredi matin, à ce propos. On suppose que ces individus s'étaient proposés de commettre un vol si la chose eût été dévoilée plus tôt, il est probable que des recherches fructueuses eussent pu être faites pour amener la découverte des coupables, mais, malheureusement, l'information est venue un peu tard. Le père dit qu'après avoir lu le compte rendu du vol chez M. Codère il a pensé qu'il était bon de donner l'éveil, afin de mettre les autres sur leurs gardes. C'est un avertissement dont tout le monde ferait bien de profiter.

PERSONNEL

Mme A. P. Dorais, de Montréal, (ci devant Mlle Bella Cabana) qui a subi un traitement à l'hôpital St-Vincent de Paul, au cours du dernier mois, est en bonne voie de convalescence et on espère qu'elle pourra retourner chez elle cette semaine.

L'annonce du sergent recruteur H. J. Barnes et ses deux enfants, arrivés de New York, lundi, pour passer le temps des fêtes avec lui, à l'hôtel Grand Central. On sait que le sergent Barnes fait du recrutement pour le régiment appelé "Kitcheners' Own".

M. l'abbé G. Geoffroy, de Three Rivers, Mass., était en ville, jeudi, revenant d'une visite aux membres de sa famille disséminés dans les cantons environnants. Selon sa longue habitude M. Geoffroy n'a pas manqué d'entrer à nos bureaux, où il laisse toujours un souvenir tangible de son passage. Merci!

Au Mont Notre-Dame.

La récitation musicale de mercredi soir a été, comme toujours, couronnée d'un grand succès. La grande salle était décorée avec ce goût exquis qu'on ne trouve guère ailleurs. Il y avait là des roses, des palmes et des carnations superbes. Mgr Chalifoux occupait le fauteuil d'honneur, étant accompagné de M. le curé Simard et des abbés Vincent et Gosselin, du Séminaire.

Le programme a été bien exécuté, par les élèves. — Mgr l'Évêque a dirigé la cérémonie par quelques paroles de félicitations aux maitresses et à leurs élèves.

Bulletin Judiciaire.

La session de la cour Supérieure, cette semaine, sous la présidence de M. le juge Hutchison, s'est réouverte à fort peu de choses.

Il n'a été plaidé qu'une cause, celle du Dr Macdonald, de notre ville, contre le Dr Lambart, de Drummondville. En parlant de cet endroit pour s'établir ici, le demandeur vendit son actif en fait de remède au défendeur pour le prix de \$150 et il accepta le billet à ordre du défendeur, que ce dernier refuse de payer, pour le motif que les fruits vendus ne valaient pas plus que \$50. En débattant.

AFFAIRES MUNICIPALES.

Comme on s'y attendait, l'amendement projeté pour changer dans la charte le mode de votation sur les emprunts a été abandonné à Québec. Ainsi on n'en parlera plus quant à présent. Naturellement, l'opposition formidable qui se préparait à dû avoir un certain effet sur les promoteurs du "schéma".

La question suivante a été celle de l'ouverture des théâtres le dimanche. Le maire et l'avocat de la ville étaient présents et demandaient un amendement donnant au conseil le pouvoir de passer un règlement à cette fin. Le comité s'est montré inexorable et a unanimement rejeté cette demande, même sans prendre le vote.

Les trois amendements suivants ont aussi été abandonnés: 1o Lorsque la ville voudra faire des améliorations sur des terrains subdivisés en lots à bâtir, soit ouvrir des rues, faire des égouts etc., il ne faudra que la majorité des propriétaires de ces lots à bâtir en faveur de ces améliorations, et alors, elles seront chargées aux propriétaires; 2o Lorsque la ville voudra niveler les rues, la valeur des améliorations pourra être chargée aux propriétaires; 3o Les locataires de chambres devront fournir à la ville un état relatif au revenu qu'ils reçoivent pour louer leurs chambres de la part de leurs pensionnaires, afin que ces renseignements puissent servir pour les fins de la taxation.

Ces trois clauses ont été sommairement rejetées.

L'amendement demandant le pouvoir de vendre de l'énergie électrique a été accordé. Jusqu'à présent la ville avait celui de s'en servir pour fins d'éclairage, mais n'avait point le pouvoir d'en vendre pour fins industrielles et autres fins.

Le projet de loi relatif à l'église Congrégationnelle Plymouth a été adopté sans amendement, ainsi que celui de la "E. T. Telephone Co."

Le maire, le conseiller Brault et l'avocat de la ville étaient à Québec

mercredi pour s'opposer au projet de loi de la "Canada South Power Co."

CONSEIL DU COMTE DE SHERBROOKE.

LA PROHIBITION.

Le mercredi, 13 décembre courant, le conseil s'est réuni ici, au Bureau d'Enregistrement. Étaient présents les maires suivants: Wm. Bown, Lennoxville; J. E. Marlin, Ascot; J. A. Rivard, village de Compton; Pierre Verpelst, St-Elie d'Orford; Oliva Desruessaux, Ascot Corner; Fred Mos, Orford; J. L. Alexander, canton de Compton; F. E. Holtham, Waterville.

Mtre G. E. Borlase, notaire, secrétaire-trésorier, était à son poste.

Bon nombre d'affaires ont été soumises au conseil.

La question d'un chemin entre le canton Orford et la paroisse de St-Elie a été mise entre les mains des maires de ces deux municipalités, qui devront la régler.

Le taux de la taxe de comté a été fixé à un demi millin par piastre.

La question la plus importante a été celle de la prohibition. Le conseil a adopté un règlement de prohibition pour le comté de Sherbrooke, en vertu de l'article 1316 des S. R. Québec, prohibant la vente de la boisson dans toute l'étendue du comté. Ceci ne comprend point la cité de Sherbrooke, qui n'est point dans la municipalité du comté.

S'il n'y a point demande d'un vote sur ce règlement, il prendra effet de manière à empêcher l'émission de licences au 1er mai prochain. S'il y a demande d'un vote, c'est la majorité des votes donnés qui décidera.

Trois licences sont affectées par ce règlement: deux à Lennoxville et celle de l'hôtel d'été du Petit Lac.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants EN USAGE DEPUIS AU DELÀ DE 30 ANS. Porte-Tourjours La Signature de Charles H. Fletcher

CANTONS DE L'EST

LE LINIMENT MINARD EST L'AMI DES BUCHERONS.

LAC MEGANTIC. —Tempête de neige du nord-est, lundi dernier. Il est tombé de huit à dix pouces de neige, assez pour nous faire des beaux chemins d'hiver.

LA FORCE ET LA VITALITE sont combinées dans le tonique fortifiant "Ferrovin" qui est très avantageux pour les femmes et enfants américains. Grandes bouteilles, \$1.00.

BEDFORD. —A la dernière assemblée du conseil de comté on a donné lecture d'une lettre du département des chemins, à Québec, à l'effet que les ingénieurs du gouvernement ont fait un arpentage du chemin projeté entre Lacolle et Sherbrooke, et annonçant que les travaux de construction commenceront de bonne heure le printemps prochain.

LE LINIMENT MINARD GUÉRIT LES RHUMES, Etc.

Mme HENRY BILLINGS

"J'avais trouvé bien longues les années pendant lesquelles, en plus d'un mal intime, j'avais souffert dans la tête, l'estomac, les reins et les jambes. Plusieurs médecins que j'avais consultés n'avaient pu encore me guérir lorsqu'un jour, en entendant des amis dire du bien des Pilules Rouges, je me rappelai qu'en effet j'avais lu souvent dans les journaux les succès de ce remède, et je commençai alors à en prendre. C'est bien là un remède merveilleux. Quelques



boîtes à peine étaient employées que je me croyais guérie, tant je me trouvais soulagée. J'allais et venais tout le jour dans ma maison, je travaillais assiduellement et n'avais aucune douleur. J'étais donc guérie; je me portais mieux que jamais. Depuis que je connais la valeur des Pilules Rouges, je ne retarde pas d'y recourir à mes forces s'en vont et à je ressens quelques maux; toujours elles me font du bien et pour cela je les considère le meilleur des remèdes pour la femme." Mme Henry Billings, Dayville, Conn., Boîte 91.

DIXVILLE.

Un incendie désastreux a détruit de fond en comble, vendredi soir, la vaste grange et les étables de M. David Michaud de Barnston, ainsi que tout ce qui s'y trouvait: environ 50 animaux, y compris vaches et chevaux, tout le foin, le grain, et tous les instruments aratoires. Lorsqu'on ouvrit les portes, tout était en flammes à l'intérieur, et il fut impossible de rien sauver. Les pertes sont estimées à \$10,000 et il n'y avait que \$2,800 d'assurance dans la Cie Mutuelle d'Assurance contre le Feu des Beurreries et Fromageries de la paroisse de St-Rémi, comté Napierville.

LE MAL DE DENTS.—Mettez le Painkiller Perry Davis sur un petit morceau de ouate et placez dans la cavité de la dent. Ceci soulage la douleur, 25c et 50c la bouteille.

EAST ANGUS

Enquête sur le corps de Jos. Nap. Fortier, trouvé mort dans son lit, samedi matin. D'après la preuve, il averti que, la veille, Fortier serait rentré au domicile en état d'ivresse, qu'il voulait faire maison nette et menaçait sa femme et ses enfants. Le turbulent mari avait dû être rappelé par débats, la malheureuse serait tombée plusieurs fois sur le parquet, recevant à la tête une blessure qui déterminait sa mort quelques heures plus tard.

Un verdict basé sur ces faits fut enregistré par les jurés qui déclarèrent la mort accidentelle, exonérant de blâme l'épouse et les personnes appelées à la défense des agressions du défunt.

LE CLIMAT CANADIEN est favorable à tout le monde même à ceux qui ont les poumons faibles. Les premiers symptômes d'un rhume ou d'une toux doivent être traités pour la toux.

WATERLOO. —M. George Roberts, de Granby, a expédié par le Vermont Central, deux fourgons chargés d'animaux, bêtes à cornes, moutons et cochons, à Montréal, ayant payé pour le bœuf 7c la livre, pour les moutons 9c, et pour les cochons, 11c les cent livres, sur pied.

Le bois franc sec se fait rare et les prix sont élevés. Le manque de chemins a amené cette disette, mais la dernière neige va permettre aux cultivateurs d'en charroyer.

MM. Wallace et Robinson viennent d'expédier plusieurs fourgons chargés de bois à pulpe à Sheldon Springs, Vt., par la voie du Vermont Central.

Il y a eu une belle séance musicale au couvent de Maplewood dimanche après-midi. Le programme comprenait des morceaux choisis exécutés par les élèves, et des récitation. Toutes s'en sont acquittées avec grand succès. L'auditoire était nombreux et tout le monde est revenu enchanté de cette séance.

LE LINIMENT MINARD GUÉRIT LES MALAISES.

KINGSEY. —Encore un malheureux accident de chasse. Jeudi dernier, Achille Thibodeau était à la chasse avec deux compagnons, Eugène Guimond et Alfred Cormier, au 9ème rang de notre canton. En arrivant chez Charles Chalbert ils se rendirent à un coin du bois et y

attachèrent leur cheval pour jusqu'à leur retour. Ils se séparèrent alors, Thibodeau prenant les devants. Après avoir parcouru une certaine distance, Guimond remarqua que les branches remuaient devant lui. Sans s'assurer davantage il fit feu. En cherchant le résultat de son coup, il trouva son compagnon baissant dans son sang. Il voyait qu'il le médicament, mais le pauvre homme mourut au bout d'une demi heure. Le cadavre fut ensuite transporté chez lui et une enquête tenue par le coroner. Le verdict du jury a été: mort accidentelle. Guimond qui a été le coup fatal n'est âgé que de 17 ans et il sortait pour la première fois avec une carabine qu'il venait d'acheter. La victime laisse son épouse et dix enfants dont l'aîné n'est âgé que de 14 ans.

LE LINIMENT MINARD GUÉRIT LA DIPHTHÉRIE.

RICHMOND.

En faisant des explorations dans une carrière d'amianto, région St-Cyr, entre Richmond et Danville, on a récemment découvert du fer chromé en telle quantité que la charge d'un fourgon de ce minerai a été recueillie à la surface du terrain sans creuser ni miner. Il paraît qu'il y a deux veines riches de fer, dont la principale serait d'un moins 300 pieds de longueur et 8 pieds de largeur. Un perforateur à vapeur y a été installé et l'on attend les beaux ennemis pour transporter la charge de deux autres fourgons à l'embarcadere de St-Cyr. On est en voie de construire des bâtiments sur le terrain. L'amianto est de bonne qualité, mais n'est rien comparé à l'autre découverte. Les voisins surveillent les opérations avec un vil intérêt.

Conseil du comté mercredi dernier. Les maires suivants étaient présents: Charles Addison, de St-François-Xavier de Brompton; David Archibald, de Windsor; R. G. Dunbar, de Melbourne; S. H. Fraser, de New Rockland; G. H. Law, de Shipton; Stephen Smith de Cleveland; Damase Bolduc, de St-Georges de Windsor; Hilaire Marchand, de la municipalité du quartier nord de Windsor; Augustin Girard, de Stoke; et Joseph Giroux, de Brompton. Longue discussion à propos du règlement relatif aux enseignes, aux fourches des chemins. Finalement la commande a été donnée à M. J. Elmer Damant. Ces enseignes seront distribuées aux différentes municipalités du comté, qui en feront la demande, pour être placées aux endroits convenus.

SI VOUS êtes déprimé après une attaque de grippe ou une bronchite, prenez l'Emulsion "D. & L." qui vous fortifiera et vous engraissera. 50c. et \$1.00 la bouteille. Cie Davis & Lawrence, Montréal.

STANSTEAD. —Mme Henry Shannon, âgée de 86 ans, a fait une chute et s'est fracturé la hanche, mardi matin, en sortant de sa résidence.

21 fourgons chargés de beaux arbres de Noël ont été expédiés jusqu'à présent d'ici à Philadelphie, Chester, Penn., Wilmington, Del., St-Louis, Mo. et New-York.

M. L. K. Heath, d'Orleans, Vt., une autre victime de la trichinose, est mort mardi matin. Son épouse a succombé à la même maladie et a été enterrée samedi dernier.

M. Heath laisse deux enfants, son père, sa mère et une sœur, ainsi qu'un frère. Mme E. A. Bladwin est encore bien malade de la même cause. C'est la troisième victime de la tragédie causée par la viande d'ours distribuée parmi les membres de cette famille. La servante employée par M. et Mme Heath est aussi très malade. D'autres familles qui avaient mangé de cette viande ont échappé probablement parce qu'elle avait été mieux cuite.

Assemblée du conseil du comté, mercredi dernier. Les maires suivants étaient présents: J. B. Lebaron, de North Hatley; W. W. Reed, du canton de Hatley; G. C. Poole, du village de Hatley; A. C. Mitson, de Magog; A. Paquette, de Katevale; W. B. Lemay, de Barford; H. H. Smith, du canton de Stanstead; Fred Young, du village de Stanstead; et J. W. Elder, de Beesle. Le conseil a voté la somme de \$2,000 pour le Fonds Patriotique en plus des \$5,000 déjà votés.

L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Encouragée par son succès de l'an dernier, la Ligue des Droits du Français publie maintenant chaque année son Almanach de la Langue française. Celui de 1917 paraîtra vers le 15 novembre prochain.

Cette date marque déjà un progrès sur la publication de l'an dernier. Les centres même les plus reculés pourront recevoir cette fois-ci, avant la fin de l'année le nombre d'exemplaires qu'ils désirent. Mais ce n'est là que la moindre amélioration que présente le nouvel Almanach. Son tirage d'abord s'est élevé de 10,000 à 25,000. On espère ainsi pouvoir répondre à toutes les commandes.

Le format ensuite s'est quelque peu agrandi. Cela lui a donné une tournure plus élégante, dans le genre de l'Almanach Hachette. Ce nouveau format est définitif.

Enfin et surtout la matière attestée les progrès réalisés. Elle est plus riche, plus variée, plus populaire. A côté d'articles de fond dus à des hommes comme MM. Belcourt et Chagnis, les abbés Perrier et Camille Roy, M. Henri Bourassa et le docteur Gauvreau, on trouve des contes, des poésies, des chansons patriotiques, voire plusieurs scènes d'un drame inédit et très vivant sur la lutte ontarienne. Sous des rubriques nouvelles, et qui reviendront à chaque publication annuelle, l'Almanach met au courant des principaux faits de l'année touchant les intérêts de la race; il donne la monographie d'une de nos associations nationales, il nous renseigne sur la vie de nos héros du Québec. De nombreuses et intéressantes illustrations ornent le texte, entre autres des diagrammes remarquables indiquant où sont les forces catholiques du Canada.

Et chose étonnante, le prix de l'Almanach n'a pas augmenté. En dépit de ses améliorations et malgré la hausse du papier, il reste à 15 sous l'exemplaire, à \$1.50 la douzaine, à \$10.00 le cent, et à \$75.00 le mille.

Aussi prévoit-on que les 25,000 exemplaires vont s'enlever rapidement. Plusieurs milliers sont déjà retenus. Qu'on guette donc l'apparition de l'Almanach, chez les libraires, ou qu'on fasse aussitôt sa commande au secrétaire de la Ligue des Droits du Français, au Monument National, à Montréal.

L'ALMANACH DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE.

La première édition de ce grand almanach des familles catholiques canadiennes-françaises, depuis si longtemps réclamé, est à se préparer. L'Almanach de 1917 paraîtra en décembre prochain.

Ce sera un superbe volume format in-octavo royal, d'environ 130 pages, parsemé d'une cinquantaine d'illustrations. Il formera un recueil précieux à conserver, contenant de solides et instructives monographies de plusieurs des principales institutions et œuvres du diocèse de Québec. On y trouvera aussi une foule d'autres renseignements intéressants, de variétés, de propos amusants, des vignettes humoristiques, etc.

Ce beau volume ne coûtera, pourtant que trente sous (30) l'unité, en librairie, ou 35 sous franco par la poste. Près de neuf mille (9,000) exemplaires ont été retenus déjà, et l'on invite les amateurs à se hâter de donner leur commande, s'ils veulent obtenir l'Almanach au prix initial. Le tirage est à se faire, et il sera limité. Une fois qu'il sera épuisé, les commandes supplémentaires ne pourront être remplies qu'à un tarif augmenté en conséquence.

Demandez "L'Almanach de l'Action Sociale Catholique" au Secrétaire général des Œuvres, 101, rue Ste-Anne, Québec.

"PRO BELGICA."

L'Œuvre de Secours pour les Victimes de la Guerre en Belgique, présidée par le très dévoué Consul général de Belgique à Ottawa, publie depuis quelques semaines le journal "Pro Belgica" qui paraît en deux langues.

Ce journal expose la situation malheureuse du peuple de Belgique, si digne d'estime, et montre ce que le Canada fait pour le secourir. Il est intéressant de voir comment les souscriptions remises pour aider les Belges et Français des départements envahis sont utilisées.

Non seulement les abonnés de "Pro Belgica" sont mis au courant de ce qui se passe en Belgique, mais ils contribuent au ravitaillage de ce malheureux pays, car toutes les recettes du journal sont versées dans la caisse de l'Œuvre de Secours. Le coût de l'abonnement n'est qu'un dollar que l'on peut adresser à l'Administration du journal, 149 St-Luc, à Montréal.

LONGUEMENT MENTHOL DE DAVIS. Calme et guérit les Joints Douleurux, La Peau Enflammée, Les Névralgies et Furuncles. 50c. la boîte de 25c. La Cie Davis & Lawrence, Montréal.

Vous êtes Biliieux? PILULES DE DAVIS pour le FOIE. Douces mais Efficaces. 40 pilules pour 25c. La Cie Davis & Lawrence, Montréal.

GUERISON ASSUREE.

La femme souffre. Il faut connaître et comprendre son mal pour le guérir.

Le médecin de la Compagnie Chimique Franco-Américaine a étudié les maladies de la femme et les connaît parfaitement. Aux femmes malades de le consulter. Les PILULES ROUGES sont pour elles un remède infailible.

pas hésiter à consulter un spécialiste comme le Dr Simard qui ne traite que les maladies des femmes, qui les a étudiées sous ces sommités scientifiques en Europe, qui s'appellent les Drs De Vos et Capelle, et qui a en main de merveilleux remèdes glorifiés par une longue série de succès dans la médication féminine.

CONSULTATIONS GRATUITES. —Comme par le passé, les consultations du Dr Simard sont tout à fait gratuites et se donnent tous les jours, dimanche excepté, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis.

AVIS IMPORTANT.—Les Pilules Rouges pour Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez les marchands de remèdes au prix de 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50; elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes contenant 50 pilules, jamais au cent; elles portent à un bout de chaque boîte la signature de la Compagnie CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE et un numéro de contrôle. Nous engageons

notre nombreuse clientèle à refuser toute SUBSTITUTION. Lorsque vous demandez les Pilules Rouges n'accédez jamais un autre produit que l'on vous recommanderait comme étant aussi bon. REFUSEZ CATÉGORIQUEMENT. Défiiez-vous des COLPORTEURS; les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte. Rappelez-vous que les PILULES ROUGES sont la grande SPÉCIALITÉ pour la femme, celle qui guérit tous les jours un grand nombre de personnes ET QUI VOUS GUERIRA AUSSI.

Si vous ne pouvez vous procurer, dans votre localité, les véritables PILULES ROUGES pour Femmes Pâles et Faibles, ECRIVEZ-NOUS, nous vous les ferons parvenir FRANCO.

Adressez toute correspondance: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE (Limitée), 274 rue Saint-Denis, Montréal.

CREME DE TOILETTE DYLGIA. Pour les mains, le visage et les lèvres. 50c. la boîte. Protège le teint. La Cie Davis & Lawrence, Montréal.

douzaine, à \$10.00 le cent, et à \$75.00 le mille.

Aussi prévoit-on que les 25,000 exemplaires vont s'enlever rapidement. Plusieurs milliers sont déjà retenus. Qu'on guette donc l'apparition de l'Almanach, chez les libraires, ou qu'on fasse aussitôt sa commande au secrétaire de la Ligue des Droits du Français, au Monument National, à Montréal.

L'ALMANACH DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE.

La première édition de ce grand almanach des familles catholiques canadiennes-françaises, depuis si longtemps réclamé, est à se préparer. L'Almanach de 1917 paraîtra en décembre prochain.

Ce sera un superbe volume format in-octavo royal, d'environ 130 pages, parsemé d'une cinquantaine d'illustrations. Il formera un recueil précieux à conserver, contenant de solides et instructives monographies de plusieurs des principales institutions et œuvres du diocèse de Québec. On y trouvera aussi une foule d'autres renseignements intéressants, de variétés, de propos amusants, des vignettes humoristiques, etc.

Ce beau volume ne coûtera, pourtant que trente sous (30) l'unité, en librairie, ou 35 sous franco par la poste. Près de neuf mille (9,000) exemplaires ont été retenus déjà, et l'on invite les amateurs à se hâter de donner leur commande, s'ils veulent obtenir l'Almanach au prix initial. Le tirage est à se faire, et il sera limité. Une fois qu'il sera épuisé, les commandes supplémentaires ne pourront être remplies qu'à un tarif augmenté en conséquence.

Demandez "L'Almanach de l'Action Sociale Catholique" au Secrétaire général des Œuvres, 101, rue Ste-Anne, Québec.

"PRO BELGICA."

L'Œuvre de Secours pour les Victimes de la Guerre en Belgique, présidée par le très dévoué Consul général de Belgique à Ottawa, publie depuis quelques semaines le journal "Pro Belgica" qui paraît en deux langues.

Ce journal expose la situation malheureuse du peuple de Belgique, si digne d'estime, et montre ce que le Canada fait pour le secourir. Il est intéressant de voir comment les souscriptions remises pour aider les Belges et Français des départements envahis sont utilisées.

Non seulement les abonnés de "Pro Belgica" sont mis au courant de ce qui se passe en Belgique, mais ils contribuent au ravitaillage de ce malheureux pays, car toutes les recettes du journal sont versées dans la caisse de l'Œuvre de Secours. Le coût de l'abonnement n'est qu'un dollar que l'on peut adresser à l'Administration du journal, 149 St-Luc, à Montréal.

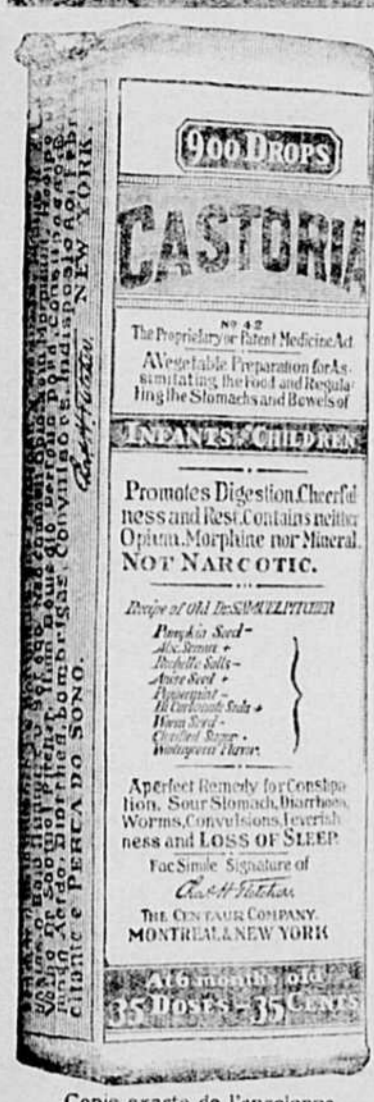
Vous êtes Biliieux? PILULES DE DAVIS pour le FOIE.

Douces mais Efficaces. 40 pilules pour 25c. La Cie Davis & Lawrence, Montréal.

Beaucoup de travail était un peu la cause de mon mauvais état de santé, des névralgies, des irrégularités et de toutes les douleurs internes que j'endurais. Mes forces diminuaient rapidement et j'étais toujours lasse. Aussi, qu'il m'étoit difficile d'être à ma besogne comme autrefois! En lisant dans les journaux les guérisons faites par les Pilules Rouges, j'ai été

plusieurs fois tentée d'essayer ce remède. Enfin, après une nouvelle période de souffrances, je m'en procurai. Au bout de quelques semaines j'étais plus forte et les douleurs disparaissaient. J'ai été complètement guérie et, depuis deux ans, je me sens mieux que je ne l'ai jamais été." Mme A. Lamoureux, 4aven, Adams, Mass.

plusieurs fois tentée d'essayer ce remède. Enfin



**CASTORIA**  
Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez  
Toujours Achetée

Porte la  
Signature  
de

*Dr. J. C. Hatcher*

En  
Usage  
Depuis Au  
Delà De 30 Ans

**CASTORIA**

Copie exacte de l'enveloppe  
THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

**RHUMATISME  
INFLAMMATOIRE**

guéri en quelques heures à l'aide de l'Elixir Anti-Rhumalique du Dr. Joseph Comtois, qui fait de l'Élixir une spécialité du Traitement du Rhumatisme Aigu, Chronique, Articulaire, Inflammatoire, Musculaire, Goutteux, ainsi que du Lumbago et de la Sciatique. \$2.50 la bouteille. Demandez-le à votre pharmacien, ou à M. le Dr. JOSEPH COMTOIS, 1030 rue St-Jacques, angle de la rue Atwater, Montréal.

Consultation chez lui, à domicile ou par correspondance.

**La Vraie Publicité.**

Les affaires commerciales ne sont plus maintenant une simple question d'entente personnelle entre le commerçant et son client. Les plus qu'aujourd'hui, une bataille est une lutte corps-à-corps où les muscles et l'agilité décident de la victoire.

Le commerce tout comme la guerre a changé — l'un et l'autre sont maintenant à longue distance.

Aujourd'hui les braves soldats d'une armée n'auront aucune occasion de déployer leur vaillance personnelle, et de même, tout marchand qui se fie seulement à ses relations personnelles pour réussir dans le commerce perd son temps et marche irrémédiablement à sa ruine.

Les peuples d'antan qui considéraient leurs sabres et leurs arcs comme des armes suffisantes, pour se défendre contre l'ennemi, comprennent aujourd'hui que le canon est l'arme dont il faut se servir quand il n'est plus possible, comme autrefois, d'en venir aux mains et de régler ses différends par des luttes à-bras-le-corps.

Tout s'est modernisé et la publicité est devenue le canon du commerce. La publicité à longue distance de votre concurrent anéantira aussi sûrement votre commerce que le canon de l'ennemi, en temps de guerre, fera écrouler les fortifications les mieux retranchées. Si vous ne vous rendez pas compte de l'importance des annonces, non seulement comme un moyen d'étendre vos affaires, mais pour les maintenir bonnes, vous n'avez plus qu'à vous résigner à subir les conséquences d'une folie aussi grande que celle du dualiste qui espère se défendre contre un adversaire dont l'épée est double de longueur de la sienne.

Ne vous imaginez pas qu'il est trop tard pour commencer à annoncer, parce que beaucoup d'autres magasins ont le grand avantage d'avoir annoncé depuis nombre d'années.

La ville grandit; elle grandira encore davantage l'année prochaine. Son commerce doit s'étendre.

Les annonces dans les journaux ont rapproché les distances. Une pièce de 5 cents dans le tramway rend inutile l'avantage d'avoir son magasin au coin. Un magasin situé à cinq miles de distance peut, au moyen des annonces, atteindre les clients à côté de votre, pendant que vous les attendez.

Ces clients passeront à côté de vous pour aller dans l'autre établissement et il vous sera impossible de faire diversion à ce courant et d'obtenir de nouveaux clients.

Il ne peut être question de vos moyens de faire face aux dépenses nécessaires par les annonces ou de la possibilité de vous maintenir sans cela.

La question pour vous n'est pas seulement d'accroître vos affaires, mais de maintenir votre commerce au niveau qu'il a atteint.

Les annonces sont un placement avantageux. Les bénéfices de ce placement sont proportionnés aux dépenses comme les récoltes aux semences.

Conséquemment il est juste et avantageux pour vous de considérer les annonces comme une dépense dans le genre de celle qu'un fermier pourrait faire après avoir hérité à acheter une quantité d'engrais, avant d'avoir compris que ce serait pour lui un bon moyen d'avoir une plus abondante récolte.

Estimés fournis pour toutes sortes d'impressions exécutées avec célérité.

Vieux journaux à vendre par lots de cent livres ou plus, à un piastre le cent livres. S'adresser à ce bureau.

**Soignez le Rhume des Enfants — Frictionnez-les de Nerviline — Remède Sûr**

UN MIRACLE DE PROPRIÉTÉ GUE-  
RISSANTE DANS CHAQUE BOU-  
TELLE.

Les enfants ne peuvent s'attendre à jouer, un jour à la maison, un jour dehors, sans se fatiguer. Il y a des jours durs, qui causent de la fatigue, et souvent les enfants s'épuisent, ont des douleurs, des enflures et des maux comme les grandes personnes.

Quand les enfants rentrent fatigués et malades, voyez à les bien frictionner de Nerviline. C'est merveilleux comme elle cesse un rhume-elle a un effet magique pour toute sorte de douleur musculaire.

La mère avisée a toujours de la vieille Nerviline à portée. Elle s'en sert dans nombre de cas et en a toujours une bouteille prêt

du lit, ce qui lui évite souvent d'appeler le docteur.

Jeunes et vieux peuvent en toute sûreté se servir de Nerviline — elle n'a rien de dangereux, rien que son pouvoir curatif dès qu'on l'applique. Nerviline devrait être partout où il y a douleur ou maladie.

C'est un excellent remède contre le rhumatisme, le lumbago, la sciatique et la névralgie. Et pour le mal d'oreilles, mal de dents, entorse ou effort, rien ne guérit aussi vite que la vieille Nerviline. En usage depuis environ quarante ans — en vente chez les marchands de partout. Prix de la bouteille, 25 cents, chez tous les marchands ou de la Catarrhozone Co., Kingston, Canada.



**STATISTIQUES DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE.**

Il faut augmenter notre production.

Le Bureau des Statistiques de la Province de Québec a eu l'heureuse idée d'extraire de l'Annuaire Statistique pour 1916, ce qui concerne l'industrie laitière. Monsieur G. E. Marquis, l'actif chef du Bureau, mérite nos remerciements, pour l'obligeance qu'il a eu d'envoyer à la "Page agricole", la plaquette contenant ces statistiques.

On a double plaisir à la parcourir, d'abord parce qu'elle est méthodiquement rédigée, ensuite parce que les chiffres qu'elle contient nous intéressent au plus haut point.

J'en extrais quelques-uns avec l'intention d'en tirer quelques brèves considérations.

La quantité de lait livré aux fabrications a augmenté très rapidement de 1901 à 1911. Depuis elle a plutôt diminué:

1911: 1,589,071,709 lbs de lait.  
1912: 1,140,967,013 lbs de lait.  
1913: 1,126,970,526 lbs de lait.

Il ne faudrait pas en conclure que la production totale de lait ait diminué dans les mêmes proportions. Il faut remarquer:

1. Que la quantité de crème livrée aux fabrications qui n'était que de 1,501,460 lbs en 1911, est de 31,562,144 lbs en 1915.

2. Que l'exportation de lait et de crème aux États-Unis qui n'était que d'une valeur de \$150,000 en 1910 en a une de \$1,455,420 en 1915.

3. Que la consommation locale augmente avec l'expansion rapide de la population des villes. Ainsi le Service municipal d'inspection de Montréal estime qu'il est entré dans la ville, pour \$6,500,000 de lait et de crème en 1916.

En réalité il a été fabriqué un peu moins de beurre et de fromage depuis 1911: 36 millions de lbs de beurre, au lieu de 41 millions; 54 millions de lbs de fromage au lieu de 58 millions.

La valeur de la production a cependant augmenté, par suite de la hausse du prix.

La valeur du beurre fabriqué qui était de \$4,915,756 en 1901, est de \$9,961,732 en 1911, est de \$10,899,810 en 1915.

La valeur du fromage fabriqué qui était de \$5,695,254 en 1911, est de \$7,571,691 en 1915.

Somme toute, depuis 1881, la valeur du beurre et du fromage, livrés par chaque fabrique, a augmenté régulièrement:

1881.....	\$4,960
1891.....	\$5,333
1901.....	\$6,470
1911.....	\$7,550
1914.....	\$8,298
1915.....	\$8,975

La somme touchée annuellement par chaque patron a augmenté. Cette somme moyenne était de:

\$109.5 en 1901; \$179.6 en 1911;  
\$185.3 en 1914; \$209.3 en 1915.

En lisant ces statistiques, on ne peut s'empêcher de faire les deux réflexions suivantes:

1. Le marché des produits laitiers est de plus en plus avantageux; la qualité de ses produits s'est beaucoup améliorée; ce qui permet à chaque cultivateur de faire plus d'argent qu'autrefois.

2. N'empêche que la quantité de lait livré aux fabrications a diminué. Le cultivateur n'a donc pas su profiter de la situation extrêmement avantageuse qui lui était offerte.

Pourquoi la production du lait a-t-elle été insuffisante? On pourrait invoquer bien des raisons et bien des bonnes raisons. Je crois qu'il faut répéter, sans hésiter, que la principale a été la mauvaise alimentation des vaches laitières.

L'alimentation a été mauvaise, parce qu'on a fait de la mauvaise culture.

Qu'on adopte un système de rotation, que la première sole soit consacrée à la culture des racines dans une certaine zone à la culture du blé d'Inde et les vaches étant largement nourries donneront beaucoup de lait.

Je prouverai dans un prochain article que si les 700,000 vaches de la Province étaient nourries rationnellement, elles donneraient le double de lait. Au lieu de 37 millions de piastres, elles rapporteraient 70 millions de piastres. Chaque cultivateur ferait beaucoup plus que doubler ses bénéfices nets.

Joseph PASQUET.  
Professeur de Zootechnie.  
Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière.

LE REVEIL.

NOEL SANGLANT.

Le dernier numéro du "Passé-Temps" (567) contient DIX morceaux de musique dont voici les titres:

1. Noël Sanglant, création de Madame Bella Ouellette.  
2. C'est Dieu, stances du psaume CXIV de Millevoye.  
3. La Marche des Rois, célèbre Noël provençal.  
4. Vaincre ou mourir! chanson d'actualité.  
5. Lauréa Valse, grand succès du jour (incomplet).  
6. Au Retour marche brillante pour le piano.  
7. Jeanne aux yeux bleus, chanson d'enfants.  
8. Chantons tous en Chœur; chansons de Noël inédites.  
9. Gloria! Noël! chanson d'Auguste Charbonnier.  
10. Ces attraitis que chacun admire... intéressante mélodie de Madame L. E. Cadre.

Aussi "l'Art du chant", d'après les meilleurs auteurs—16e leçon.

Un numéro, 5 sous; par la poste, 6 sous. Abonnement, un an, Canada, \$1.50; États-Unis, \$2.00. Adresse: Le Passé-Temps, 16 Craig-Est, Montréal.

Catalogue de primes envoyé gratis.

L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Nous venons de recevoir l'Almanach de la Langue française pour 1917. C'est une brochure de cent soixante pages, grand format, avec de nombreuses illustrations.

L'Almanach de la Langue française contient un texte très varié: des vers d'Albert Lozeau et d'Albert Ferland, des articles de M. Thomas Chapais, du docteur Joseph Gauvreau, de M. le sénateur Belcour, de Madame Fadette, de M. les abbés Philippe Perrier, Camille Roy et Lionel Groulx, de M. Pierre Homier, Hector Héroux, V. E. Beauré, Henri Bourassa, Léon Lorain, Omer Héroux, Georges Pelletier; des photographies des deux écoles de Green Valley, un portrait de Lafontaine, la reproduction des dessins pittoresques, etc., l'esquisse d'un drame, des textes, des chiffres et des dates d'un très vif intérêt.

L'une de curiosités de l'Almanach, cette année, est un tableau de l'Année française rappelant les principales manifestations d'août 1915 à juillet 1916. Une autre est la série de tableaux donnant, sous forme graphique, la situation des catholiques de langue française dans la Confédération canadienne. Rien de tel n'a encore été publié ici, croyons-nous.

L'Almanach contient aussi des textes qu'on est heureux d'avoir sous la main: l'article 133 de la constitution canadienne, l'article 23 de la loi du Manitoba, la loi Lavergne, l'article du règlement Laurier-Greenway relatif à la question bilingue.

L'Almanach de la Langue française se vend 15 sous l'exemplaire, \$1.50 la douzaine, \$10 le cent, \$75 le mille, plus les frais de port, trois sous l'exemplaire.

On le trouve au bureau de la Ligue des Droits du français, au Monument National, Montréal, et dans les principales librairies.

"MARIA CHAPDELAINÉ."

M. J.-A. Lefebvre, éditeur, vient de publier "Maria Chapdelainé," roman canadien écrit par Louis Hémon et qui a paru en feuilleton dans le "Temps", de Paris, en 1914.

L'auteur, M. Hémon, est décédé à Chapleau, Ont., à l'âge de 30 ans, au cours d'un voyage à travers notre pays qu'il avait appris à aimer.

M. Emile Boutroux, de l'Académie française, a bien voulu écrire une préface pour cette édition canadienne.

"En tout temps, dit-il, la lecture de ce récit, d'une réalité si saisissante, d'une délicatesse morale, nous est vivement touchés. A cette heure, où nos frères du Canada viennent, avec enthousiasme, mêler leur sang à notre pour défendre la mère commune, nous en ressentons une émotion profonde. Les Canadiens-français, si-je n'ai pas le droit de reconnaître très particulièrement dans ces pages simples et sincères. Mais n'y retrouvons-nous pas, nous aussi, la cordiale bonne humeur, le mélange d'esprit aventureux et d'attachement à la terre, la sensibilité honnête et tendre, le bon sens aigu, le parler pittoresque de nos populations de l'ouest? Français et Canadiens, nos âmes communient dans cette œuvre de bonne foi. Nous y percevons la réalisation de cette maxime, par laquelle l'auteur termine son récit: "Au pays de Québec rien ne doit mourir et rien ne doit changer."

"Maria Chapdelainé" est l'un des romans de mœurs canadiennes les plus littéraires et les mieux inspirés qui aient encore été publiés.

En outre, l'édition canadienne de

fait pas que tu sois superstitieux! On t'a changé!

—Mais, reprit l'autre, je suis toujours superstitieux. Je crois aux sept années de malheur, si je brise un miroir, j'ouvre toujours ma porte de la main gauche et, lorsque je répands du sel sur la table, l'on jette toujours une pincée par-dessus mon épaule. Pour quoi me demandes-tu si j'ai perdu mes croyances?

—Parce que vous allez être treizième à table!

—Comment?

—La douzaine d'huîtres et toi.

LE REVEIL.

NOEL SANGLANT.

Le dernier numéro du "Passé-Temps" (567) contient DIX morceaux de musique dont voici les titres:

1. Noël Sanglant, création de Madame Bella Ouellette.  
2. C'est Dieu, stances du psaume CXIV de Millevoye.  
3. La Marche des Rois, célèbre Noël provençal.  
4. Vaincre ou mourir! chanson d'actualité.  
5. Lauréa Valse, grand succès du jour (incomplet).  
6. Au Retour marche brillante pour le piano.  
7. Jeanne aux yeux bleus, chanson d'enfants.  
8. Chantons tous en Chœur; chansons de Noël inédites.  
9. Gloria! Noël! chanson d'Auguste Charbonnier.  
10. Ces attraitis que chacun admire... intéressante mélodie de Madame L. E. Cadre.

Aussi "l'Art du chant", d'après les meilleurs auteurs—16e leçon.

Un numéro, 5 sous; par la poste, 6 sous. Abonnement, un an, Canada, \$1.50; États-Unis, \$2.00. Adresse: Le Passé-Temps, 16 Craig-Est, Montréal.

Catalogue de primes envoyé gratis.

L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Nous venons de recevoir l'Almanach de la Langue française pour 1917. C'est une brochure de cent soixante pages, grand format, avec de nombreuses illustrations.

L'Almanach de la Langue française contient un texte très varié: des vers d'Albert Lozeau et d'Albert Ferland, des articles de M. Thomas Chapais, du docteur Joseph Gauvreau, de M. le sénateur Belcour, de Madame Fadette, de M. les abbés Philippe Perrier, Camille Roy et Lionel Groulx, de M. Pierre Homier, Hector Héroux, V. E. Beauré, Henri Bourassa, Léon Lorain, Omer Héroux, Georges Pelletier; des photographies des deux écoles de Green Valley, un portrait de Lafontaine, la reproduction des dessins pittoresques, etc., l'esquisse d'un drame, des textes, des chiffres et des dates d'un très vif intérêt.

L'une de curiosités de l'Almanach, cette année, est un tableau de l'Année française rappelant les principales manifestations d'août 1915 à juillet 1916. Une autre est la série de tableaux donnant, sous forme graphique, la situation des catholiques de langue française dans la Confédération canadienne. Rien de tel n'a encore été publié ici, croyons-nous.

L'Almanach contient aussi des textes qu'on est heureux d'avoir sous la main: l'article 133 de la constitution canadienne, l'article 23 de la loi du Manitoba, la loi Lavergne, l'article du règlement Laurier-Greenway relatif à la question bilingue.

L'Almanach de la Langue française se vend 15 sous l'exemplaire, \$1.50 la douzaine, \$10 le cent, \$75 le mille, plus les frais de port, trois sous l'exemplaire.

On le trouve au bureau de la Ligue des Droits du français, au Monument National, Montréal, et dans les principales librairies.

"MARIA CHAPDELAINÉ."

M. J.-A. Lefebvre, éditeur, vient de publier "Maria Chapdelainé," roman canadien écrit par Louis Hémon et qui a paru en feuilleton dans le "Temps", de Paris, en 1914.

L'auteur, M. Hémon, est décédé à Chapleau, Ont., à l'âge de 30 ans, au cours d'un voyage à travers notre pays qu'il avait appris à aimer.

M. Emile Boutroux, de l'Académie française, a bien voulu écrire une préface pour cette édition canadienne.

"En tout temps, dit-il, la lecture de ce récit, d'une réalité si saisissante, d'une délicatesse morale, nous est vivement touchés. A cette heure, où nos frères du Canada viennent, avec enthousiasme, mêler leur sang à notre pour défendre la mère commune, nous en ressentons une émotion profonde. Les Canadiens-français, si-je n'ai pas le droit de reconnaître très particulièrement dans ces pages simples et sincères. Mais n'y retrouvons-nous pas, nous aussi, la cordiale bonne humeur, le mélange d'esprit aventureux et d'attachement à la terre, la sensibilité honnête et tendre, le bon sens aigu, le parler pittoresque de nos populations de l'ouest? Français et Canadiens, nos âmes communient dans cette œuvre de bonne foi. Nous y percevons la réalisation de cette maxime, par laquelle l'auteur termine son récit: "Au pays de Québec rien ne doit mourir et rien ne doit changer."

"Maria Chapdelainé" est l'un des romans de mœurs canadiennes les plus littéraires et les mieux inspirés qui aient encore été publiés.

En outre, l'édition canadienne de

**EPURATION**

Tel est le secret de rétablir une bonne circulation, de bonnes digestions, de faire cesser les maladies de toutes sortes dont se plaignent maintes fois les hommes.

M. EUGENE MICHAUD, Woonsocket, R. I., dans ce but emploie les PILULES MORO et se guérit vite de douleurs d'estomac, de reins, de faiblesse.

La santé et le bon fonctionnement des organes ne s'obtiennent qu'au prix d'une vigilance constante et d'une éducation incessante. Le moindre effort et aussi le moindre mauvais vent qui souffle au moment de l'économie la création de poisons et de toxines propres à encrasser et à détériorer tout le mécanisme. A côté de la bonne nourriture, de la bonne hygiène qui travaillent à emmagasiner chez l'homme des éléments fructueux, à développer une circulation active, à assurer des digestions profitables, une énergie musculaire avantageuse, il y a le revers de la médaille et c'est pourquoi nous devons être constamment aux aguets. Aussitôt qu'un homme se voit dépérir, que ses forces disparaissent, que sa bonne mine se flétrit, que les reins lui font mal, que ses nuits sont agitées, que ses digestions sont difficiles, c'est la preuve que la machine ne va plus, qu'il y a des pertes, des lésions auxquelles il faut obvier sans retard. Ce qui est nécessaire est un dépuratif, un tonique et un stimulant. Il faut activer le sang, faciliter la marche de l'estomac, soulager les reins, introduire dans le système des éléments énergiques propres à compenser les pertes, à suralimenter le patient et à lui fournir des armes contre la maladie qui le menace.

Dans le corps humain, il n'est pas un seul organe, un seul tissu, une seule cellule qui ne s'entretienne de sang, qui n'y puise les éléments nécessaires à sa nourriture, à son entretien et à sa défense. C'est donc le sang qu'il faut soigner d'abord et avant tout. La première chose à faire est immédiatement de s'adres-



M. EUGENE MICHAUD

ser à la Compagnie Médicale Moro, de consulter le Dr Adolphe Mignault et de se soumettre au traitement des Pilules Moro qui sont un dépuratif de premier ordre et un stimulant souverain pour donner du sang, de la fraîcheur, de la vivacité et de la force. Sous leur action bienfaisante l'équilibre se rétablit rapidement dans le système, les poisons et les toxines s'éliminent et le sang vit et vermeil, circulant activement dans tout le corps, lui donne l'énergie nécessaire pour repousser toutes les attaques de la maladie.

M. Eugène Michaud, de Woonsocket, R. I., a refait sa santé avec les

Pilules Moro et depuis il en fait son remède favori.

"Je ne digérais rien, dit-il, et j'avais des douleurs d'estomac et des maux de tête. Si l'on ajoute à cela de constantes douleurs de reins, un abattement général, une grande sensibilité des bronches, on se rend compte que celui qui se porte ainsi est un être bien malade et malheureux. J'étais donc ainsi affligé lorsque j'ai commencé à prendre des Pilules Moro et c'est dans ce remède que j'ai trouvé ma guérison. Elles sont aujourd'hui le remède que j'emploie toujours lorsque ma santé laisse à désirer sur quelques points et j'en obtiens chaque fois les mêmes bons effets." M. EUGENE MICHAUD, 12 Kendrick Ave., Woonsocket, R. I.

CONSULTATIONS GRATUITES par le Dr Adolphe Mignault, au No 272 rue Saint-Denis, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, le samedi jusqu'à 8 heures.

Les hommes malades et dont l'état l'exige peuvent recevoir de notre médecin, au moyen d'appareils les plus perfectionnés des traitements à l'électricité destinés à leur faire le plus grand bien.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$3.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

"Maria Chapdelainé" s'agrémente d'une quarantaine de dessins originaux de M. Suzor-Côté. L'artiste, pour cette illustration, a suivi l'itinéraire même que Louis Hémon s'était tracé, en sorte que l'illustration est aussi intéressante et aussi vraie que le texte lui-même.

Le gouvernement de la Puissance, par l'honorable Secrétaire d'Etat, et celui de la province de Québec, par le ministre de l'honorable Secrétaire provincial, ont eu l'honneur de honorer de substantielles souscriptions l'édition canadienne de cette œuvre d'un auteur de France, témoignant ainsi de l'intérêt que présente, à tout notre public, ce "récit du Canada français".

Le volume a 270 pages. L'exemplaire, \$1.00 franco. Chez l'éditeur, Case postale 2469, Montréal.

Estimés fournis pour toutes sortes d'impressions exécutées avec célérité.

L'annonce conduit rapidement et sûrement à la renommée. Elle agit sur le client tous les jours. Le défaut le plus commun d'un homme, c'est qu'il s'annonce un peu que lorsqu'il fait froid. Il devrait choisir la journée la plus chaude de l'été et dire: "Il fait chaud comme l'enfer aujourd'hui. Mais l'hiver prochain, il fera aussi froid." Et puis, quand vient l'hiver, le client est familier avec cette marque particulière de petites

ARTHUR BRISBANE.

POUR MAL DE DOS LUMBAGO SCIATIQUE RHUMATISME NÉURALGIE EMPLOYEZ

**Le D. & L. EPLÂTRE HAZOL-MENTHOL**

25c. et Revolver d'une verge à \$1.50. Le Cio Davis & Lowman, Montréal.

**IMPRIMERIE**

**"PROGRES DE L'EST"**

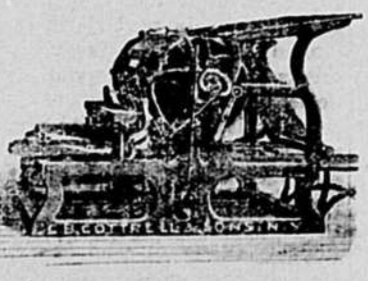
Les ouvrages qui sortent de l'imprimerie du Progrès de l'Est se recommandent toujours au public qui connaît ce que c'est qu'un bel imprimé, et aux hommes d'affaires qui se rendent compte qu'on juge de leur importance par la qualité de leur papier aussi bien que par la valeur de leurs marchandises.

**ASSORTIMENT DE PAPIER LE PLUS FIN—ENCRE DE TOUTES COULEURS — CARACTERES LES PLUS A LA MODE ET LES PLUS ELEGANTS — PRESSES LES PLUS PERFECTIONNEES**

Voilà la partie matérielle de l'ouvrage. Quant à la partie artistique, le Progrès peut à juste titre se glorifier d'avoir les meilleurs écrivains pour préparer la copie, pour dessiner plans de jobs et d'annonces, et les meilleurs imprimeurs pour exécuter ces plans.

**CE QUI S'IMPRIME AU "PROGRES" ÇA SE LIT, C'EST NET, C'EST JOLI, C'EST CORRECT, ET C'EST DE NATURE A AUGMENTER LE COMMERCE DU MARCHAND.**

Nous montrons des épreuves jusqu'à ce que le client soit satisfait.—Nous donnons le compte et un peu plus.—Impressions de tous genres, d'une carte de visite à une circulaire de 4 pages de journal



**L'Imprimerie du "Progres de l'Est"**

L. A. BELANGER, Propriétaire.